

Université de Montréal

Facteurs de risque précoces et compensatoires liés à la perpétration de violence dans les relations intimes à l'adolescence

Par
Vicky Raymond

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de Maîtrise des Sciences (M.Sc.) en criminologie

Août 2023

© Vicky Raymond, 2023

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

Facteurs de risque précoces et compensatoires liés à la perpétration de violence dans les relations intimes à l'adolescence

Présenté par

Vicky Raymond

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Francis Fortin

Président-rapporteur

Nathalie Fontaine

Directeur de recherche

Tamsin Higgs

Membre du jury

Résumé

La violence dans les relations intimes à l'adolescence est un problème social important. La présente étude vise à bonifier les connaissances quant aux facteurs associés aux comportements de violence dans les relations intimes (VRI) à l'adolescence afin d'alimenter les pistes en matière de prévention. Plus précisément, il s'agit de vérifier si les problèmes de comportement à l'enfance peuvent être considérés comme un facteur de risque précoce à la perpétration de VRI à l'adolescence, puis de vérifier si l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence peuvent être considérés comme des facteurs compensatoires ou de protection en lien avec la perpétration de ces violences. Pour ce faire, les données utilisées proviennent de l'Étude longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM) ayant débuté dans les années 80. Initialement, l'échantillon était composé de 1037 garçons francophones blancs ayant été à la maternelle dans une école située dans un quartier défavorisé de Montréal. Parmi ces participants, 774 ont révélé déjà avoir été dans une relation amoureuse à 16 ou 17 ans. Les comportements des enfants entre 10 et 12 ans ont été évalués par les enseignants, dont les problèmes de comportement. Puis, la légitimité perçue de l'autorité ainsi que l'engagement scolaire ont été évalués de façon autorapportée à la mi-adolescence. La perpétration de violence psychologique, physique et sexuelle dans le cadre de relations intimes par les participants a aussi été évaluée de façon autorapportée, mais à la fin de l'adolescence. Les résultats découlant d'analyses de régression mettent en lumière le fait que les garçons présentant des problèmes de comportement pendant l'enfance sont à risque de s'engager dans des comportements de VRI physique à l'adolescence. Par ailleurs, les résultats indiquent que les garçons présentant un engagement scolaire élevé à la mi-adolescence sont moins à risque de s'engager dans des comportements de violence psychologique et sexuelle alors que ceux présentant un haut niveau de légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence sont moins à risque de s'engager dans des comportements de toutes formes de VRI à l'adolescence. Ainsi, il semble que les problèmes de comportement à l'enfance soient un facteur de risque précoce à la VRI physique à l'adolescence, alors que l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité sont des facteurs compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. Ces résultats pourront notamment servir au développement d'interventions préventives.

Mots-clés : Violence dans les relations intimes à l'adolescence, problèmes de comportement à l'enfance, engagement scolaire, légitimité perçue de l'autorité, facteur de risque, facteur compensatoire

Abstract

Teen dating violence (TDV) is a significant social issue. This study aims to enhance our understanding of factors associated with violent behavior in adolescent romantic relationships to inform prevention strategies. Specifically, the study seeks to determine whether childhood behavior problems can be considered an early risk factor for perpetrating TDV, and further investigates if school engagement and perceived authority legitimacy in mid-adolescence can act as compensatory or protective factors related to the perpetration of such violence. The data used in this study are from the Montreal Longitudinal and Experimental Study (MLES) initiated in the 1980s. The sample was initially consisted of 1,037 Caucasian French-speaking boys who attended kindergarten in a disadvantaged neighborhood in Montreal. Among these participants, 774 reported being in a romantic relationship at the age of 16 or 17. Children's behaviors between the ages of 10 and 12 were assessed by teachers, including behavior problems. Perceived authority legitimacy and school engagement were self-reported in mid-adolescence. Perpetration of psychological, physical, and sexual violence within romantic relationships by the participants was also self-reported, but at the end of adolescence. Results from regression analyses reveal that boys exhibiting behaviors related to conduct and oppositional disorders during childhood are at risk of engaging in physical TDV. Furthermore, results highlight that boys with high school engagement during mid-adolescence are less likely to engage in psychological and sexual violence, while those with a high level of perceived authority legitimacy during mid-adolescence are less likely to engage in any form of TDV. Thus, childhood behavior problems appear to be an early risk factor for physical TDV, while school engagement and perceived authority legitimacy act as compensatory factors related to the perpetration of TDV. These findings can be valuable for the development of preventive interventions.

Keywords: Teen dating violence, childhood behavior problems, school engagement, perceived authority legitimacy, risk factor, compensatory factor

Table des matières

Résumé	3
Abstract	5
Liste des tableaux	8
Liste des abréviations.....	9
Remerciements	10
Introduction	12
Chapitre 1 – Recension des écrits	14
<i>1.1. La violence dans les relations intimes à l'adolescence</i>	<i>14</i>
1.1.1. L'ampleur du phénomène étudié et ses conséquences	14
1.1.2. La définition	15
1.1.3. Les principales formes de violence dans les relations intimes	16
<i>1.2. La violence selon une perspective développementale</i>	<i>16</i>
<i>1.3. Les problèmes de comportement et la violence dans les relations intimes.....</i>	<i>18</i>
<i>1.4. Modèles explicatifs de la violence dans les relations intimes</i>	<i>23</i>
1.4.1. La théorie de l'apprentissage sociale	23
1.4.2. La théorie de l'attachement	26
1.4.3. La théorie du lien social	28
1.4.4. Les théories féministes	30
1.4.5. Un modèle multifactoriel	31
<i>1.5. Synthèse des facteurs de risque psycho-sociaux relevés dans la documentation scientifique.....</i>	<i>32</i>
<i>1.6. Les facteurs compensatoires/de protection liés à la perpétration de VRI à l'adolescence</i>	<i>34</i>
Chapitre 2 - Problématique	39
Chapitre 3 – Méthodologie	43
<i>3.1. Les participants.....</i>	<i>43</i>
<i>3.2. Les instruments.....</i>	<i>44</i>

3.2.1. La variable indépendante principale	44
3.2.2. Les variables présumées compensatoires ou de protection	45
3.2.3. Les variables dépendantes	46
3.2.4. Les variables de contrôle	47
3.3. Les considérations éthiques	49
3.4. La stratégie analytique	49
Chapitre 4 – Résultats	52
4.1. Les statistiques descriptives	52
4.2. Les analyses bivariées	54
4.3. Les analyses multivariées	61
Chapitre 5 – Discussion	66
5.1. L'interprétation des résultats	66
5.1.1. Les problèmes de comportement à l'enfance comme facteur de risque précoce	66
5.1.2. L'engagement scolaire comme facteur compensatoire	69
5.1.3. La légitimité perçue de l'autorité comme facteur compensatoire	71
5.2. Les forces et limites sur le plan méthodologique	72
5.3. Les implications théoriques et pratiques	75
Conclusion	80
Références	82
Annexe 1. Items compris au sein des différents instruments de mesure	101
Annexe 2. Certificat d'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche volet société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal	103

Liste des tableaux

Tableau 1. Synthèse des facteurs de risque psycho-sociaux liés à la perpétration de violence dans les relations intimes à l'adolescence pour les garçons relevés à partir d'études longitudinales	33
Tableau 2. Résultats des analyses descriptives des variables à l'étude.....	53
Tableau 3. Résultats des analyses bivariées entre les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide d'analyses de corrélations.....	55
Tableau 4. Résultats des analyses de différences de moyennes entre la victimisation sexuelle et les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide de tests t de Student	56
Tableau 5. Résultats des analyses de différences de moyennes entre le fait d'être témoin de disputes entre les parents et les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide d'analyses d'Anova à un facteur	57
Tableau 6. Résultats des analyses bivariées entre la victimisation sexuelle et le fait d'être témoin de disputes entre les parents à l'aide d'un tableau de contingence	58
Tableau 7. Résultats des analyses bivariées entre les variables à l'étude et les principales formes de violence perpétrée en contexte de relations intimes à l'adolescence réalisées à l'aide d'analyses de régression CPG.....	60
Tableau 8. Résultats des analyses de régression CPG examinant les associations entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de violence perpétrée dans les relations intimes à l'adolescence.....	63
Tableau 9. Résultats des analyses de régression CPG concernant les associations entre les facteurs compensatoires ou de protection présumés et les principales formes de violence dans les relations intimes à l'adolescence.....	65

Liste des abréviations

APA : *American Psychiatric Association*

CPG : Composé Poisson-Gamma

DSM-IV : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux – 4^e édition

DSM-V : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux – 5^e édition

EQSJS : Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

ÉLEM : Étude longitudinale et expérimentale de Montréal

GRIP : Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

OMS : Organisation mondiale de la Santé

QECP : Questionnaire d'évaluation du comportement au préscolaire

TC : Trouble des conduites

TOP : Trouble oppositionnel avec provocation

VRI : Violence dans les relations intimes

Remerciements

Avant toute chose, je souhaite remercier la personne sans qui tout ce parcours n'aurait pas du tout été le même et sans qui ce mémoire n'aurait pas pu être possible, Nathalie Fontaine, ma directrice de recherche. Merci pour ton soutien sans relâche, pour l'investissement de temps exceptionnel, pour ton écoute et pour tes précieux conseils, autant en tant que directrice qu'en tant que personne. Sache que tu accomplis sans aucun doute ton objectif de rendre les études supérieures agréables et conviviales.

Je tiens aussi à remercier plusieurs personnes et institutions sans qui ce mémoire n'aurait pas pu être. Tout d'abord, merci au Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) d'avoir permis que j'utilise les données issues de l'Étude longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM). Merci à l'analyste Amélie Rivest qui a été d'une aide précieuse à plusieurs reprises, notamment dans la gestion et la compréhension de ces nombreuses données. Un énorme merci au statisticien Alain Girard qui nous a permis de réaliser et comprendre des analyses assez complexes. Finalement, l'École de criminologie ainsi que le Centre d'étude sur le développement et l'adaptation des jeunes (CÉDAJ) ont aussi contribué à la réalisation de ce mémoire via un soutien financier qui m'a permis de me consacrer pleinement à la rédaction lors de ma session d'été.

Le plus grand des mercis à mon entourage pour leur présence, pour leur soutien inconditionnel, mais aussi pour leur compréhension, notamment pour toutes les occasions spéciales que j'ai manquées en raison de mes études. Merci de m'avoir rappelé des millions de fois de prendre soin de moi et de ne pas m'oublier à travers ce parcours académique, même si je n'ai pas été en mesure de toujours vous écouter. Merci spécialement à mes parents, sans qui rien de tout ça n'aurait été possible. Merci à vous deux de toujours croire en moi et m'épauler. Merci à mon conjoint Minh Luan d'avoir été présent tout au long de ce parcours académique et d'être mon plus grand admirateur. Tu as su m'épauler, m'écouter, me reconforter, me changer les idées et prendre soin de moi durant toutes ces années. Merci du fond du cœur. Merci à ma grande sœur Lola et ses nombreux appels qui ont su me changer les idées. Merci à mes meilleures amies, Mélodie, Claudie-Anne, Fannie et Sarah, qui ont su être présentes pour moi à leur façon pendant toutes ces années

d'étude. Merci à ma collègue Manon avec qui j'ai partagé cette grande aventure. Ta présence tout au long de ce parcours a été plus que rassurante pour moi.

Enfin, je tiens à remercier le professeur Jean-Pierre Guay pour les nombreuses opportunités de recherche qu'il m'a offertes tout au long de mon parcours à la maîtrise ainsi que de la confiance qu'il m'a accordée, en semblant parfois croire en moi et mes compétences plus que je ne le fais moi-même.

Introduction

La violence dans les relations intimes (VRI) à l'adolescence représente un enjeu sociétal inquiétant. Les dernières années ont d'ailleurs marqué l'histoire du Québec en ce qui a trait aux nombreux cas de violences en contexte de relation amoureuse. En effet, la situation pandémique a été associée à une augmentation des cas de VRI selon les crimes rapportés aux autorités, et ce, partout dans le monde (Bradbury-Jones et Isham, 2020; Campbell, 2020), possiblement en raison de l'isolement social accru vécu par les victimes (Bradbury-Jones et Isham, 2020). Le service de première ligne québécois pour les victimes et leurs proches, SOS violence conjugale, affirme avoir reçu approximativement 7 000 appels de plus en 2020-2021 qu'en 2019-2020, augmentant le nombre d'appels hebdomadaires moyens de 90 en 2019 à 200 l'année suivante. Pour ce qui est des féminicides, ils ont subi une augmentation de 77,0% au Québec entre 2019 et 2020, passant de 13 à 23 féminicides (Conseil du statut de la femme, 2021). C'est face à cette montée préoccupante des cas de VRI, menant parfois même jusqu'à la mort, que le gouvernement du Québec a mis sur pied un Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. Formé en mars 2019, ce comité a déposé la « Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027 », une stratégie composée de plus de 15 chapitres et 190 recommandations venant appuyer le rapport « Rebâtir la confiance » de décembre 2020. Cette stratégie comprend notamment 13 actions dans l'axe 1 (prévention, sensibilisation et dépistage) dont un des principaux objectifs est « d'assurer la prévention de la violence en contexte amoureux et de la violence sexuelle auprès des jeunes » (Gouvernement du Québec, 2022). Ainsi, considérant que les violences commises dans les relations intimes à l'adolescence augmentent les risques d'en émettre une fois à l'âge adulte (Capaldi et al., 2012; Mulford et Giordano, 2008; Straus et Yodanis, 1996) et que ces violences sont associées à de nombreuses conséquences psychologiques et physiques chez les victimes (Park et al., 2018), il est primordial de continuer à réaliser des études permettant d'approfondir les connaissances quant à la perpétration de VRI à l'adolescence afin d'être en mesure d'être plus efficace quant aux stratégies de prévention, et ce, le plus tôt possible. Pour ce faire, il est nécessaire d'approfondir les connaissances concernant les facteurs associés empiriquement à la perpétration de VRI à l'adolescence (Capaldi et al., 2012; Espelage et al., 2020; Vagi et al., 2013), notamment ceux modifiables par l'intervention. Ces facteurs augmentant les probabilités d'émettre des

comportements de VRI à l'adolescence pourront alors devenir des cibles d'intervention au sein des programmes de prévention, notamment via la promotion de facteurs étant associés à une diminution des probabilités d'émettre ces mêmes comportements (Edwards et al., 2017). Ce n'est toutefois pas ce qui semble être mis en place actuellement au Québec alors que les rares programmes de sensibilisation existants se concentrent presque exclusivement sur l'acquisition de connaissances quant à la VRI afin de sensibiliser les jeunes à cette problématique (Hébert et al., 2018).

La présente étude vise donc à bonifier les connaissances actuelles quant aux facteurs associés à la perpétration de VRI physique, psychologique et sexuelle à l'adolescence dans l'objectif d'offrir des pistes pour améliorer l'efficacité des programmes de prévention. Le premier chapitre de ce mémoire vise à présenter brièvement l'état des connaissances sur la perpétration de VRI à l'adolescence en passant par : l'ampleur du phénomène et ses conséquences, une définition du phénomène et de ses principales formes, un aperçu des modèles théoriques explicatifs sur le sujet selon une perspective développementale ainsi que les différents facteurs identifiés comme étant associés à la perpétration de VRI à l'adolescence. Le second chapitre, la problématique, permet de faire un bref résumé des connaissances actuelles, d'identifier les limites des études ainsi que les stratégies employées pour surmonter ces limites, en plus de préciser les objectifs du mémoire. Le troisième chapitre décrit la méthodologie employée, en passant par une description des participants et des variables à l'étude, une brève mention des considérations éthiques ainsi qu'un plan de la stratégie analytique. Le quatrième chapitre présente les résultats découlant des analyses réalisées. Finalement, le cinquième chapitre offre une interprétation de ces résultats en lien avec l'état des connaissances actuelles sur la VRI à l'adolescence, pour ensuite souligner les forces et les limites de ce mémoire sur le plan méthodologique ainsi que les implications théoriques et pratiques liées aux résultats.

Chapitre 1 – Recension des écrits

1.1. La violence dans les relations intimes à l'adolescence

1.1.1. L'ampleur du phénomène étudié et ses conséquences

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2012), la violence exercée par un partenaire intime représente un enjeu majeur lié à la santé et aux droits de la personne, surtout pour les adolescentes et les femmes. En effet, selon les données officielles sur les victimes de violence par un partenaire intime au Canada en 2019, 79,0 % des victimes étaient des femmes (Conroy, 2021). Parmi les femmes ayant déjà été dans une relation intime avec un partenaire au Canada en 2018, soit environ 6,2 millions de femmes âgées de 15 ans et plus, 44,0 % ont déclaré avoir déjà subi au moins une forme de violence psychologique, physique ou sexuelle dans le cadre d'une relation intime au cours de leur vie (Cotter, 2021). Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) de 2016-2017, 36,2 % de ces jeunes ayant été dans une relation amoureuse dans la dernière année avaient subi au moins une forme de violence de la part du partenaire, en tenant compte de la violence sous forme physique, psychologique et sexuelle. Cette enquête permet d'en venir à la même conclusion que les précédentes, c'est-à-dire que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à subir de la violence dans les relations intimes (VRI). En effet, en s'intéressant plus spécifiquement aux principales formes de violences subies, les taux de violence psychologique (33,7 % vs 23,4 %) et sexuelle (16,8 % vs 5,4 %) subie par les adolescentes étaient significativement plus élevés que les adolescents, alors que la différence n'était pas significative en ce qui a trait à la violence physique subie (13,7 % vs 13,4 %) (Traoré et al., 2018).

Ces taux élevés sont d'autant plus préoccupants considérant que ces violences ne sont pas sans répercussion chez les adolescentes et les femmes qui en sont victimes. En effet, les études tendent à faire ressortir plusieurs conséquences tant sur le plan de la santé physique que psychologique (Park et al., 2018). Les conséquences sur le plan de la santé physique incluent notamment des troubles gastro-intestinaux comme le syndrome du côlon irritable ou la perte d'appétit, des douleurs chroniques, de plus grands risques de blessures voire de mort (Campbell,

2002; Haynie et al., 2013), selon les formes de violence vécue. Sur le plan psychologique, les conséquences incluent notamment une estime de soi amoindrie ainsi que des risques de dépression, d'anxiété, de trouble de stress post-traumatique, d'abus de substance, d'idéations suicidaires et de tentatives de suicide (Ackard et al., 2007; Campbell, 2002; Foshee et al., 2013; Haynie et al., 2013; Karakurt et al., 2014; van Dulmen et al., 2012). D'ailleurs, plus l'exposition à cette violence perdure, plus les risques de dégradation de la santé physique et psychologique des victimes augmentent (Bonomi et al., 2006). En outre, les adolescentes victimes de violence dans un contexte de relations intimes sont plus à risque d'être victimisées à nouveau une fois à l'âge adulte (Jouriles et al., 2017).

1.1.2. La définition

Malgré l'existence de diverses définitions distinctes de la VRI, toutes ces définitions semblent converger les unes avec les autres. En effet, c'est le cas de certaines institutions comme l'OMS et l'Institut de la statistique du Québec (Hébert et al., 2018). Selon l'OMS (2021), la VRI fait référence à « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire) cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ce qui inclut l'agression physique, les relations sexuelles sous contrainte, la violence psychologique et tout autre acte de domination » (dans la section « introduction »). De leur côté, l'Institut de la statistique du Québec (2014) définit ce type de violence comme étant « tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre [le partenaire] en compromettant son intégrité physique, psychologique et sexuelle » (p. 2), tel que proposé par Lavoie et ses collègues (Lavoie et al., 2009). La violence dans les relations intimes peut aussi être définie comme une forme spécifique de violence interpersonnelle commise par le partenaire intime actuel ou passé, c'est-à-dire « une personne avec laquelle on entretient une relation personnelle étroite qui peut être caractérisée par une connexion émotionnelle, des contacts réguliers, des contacts physiques et sexuels continus, une identité en tant que couple, une familiarité et une connaissance de la vie de l'autre », mais sans nécessairement impliquer toutes ces dimensions (Breiding et al., 2015). Le concept de relation intime est alors très large et peut également englober les relations intimes qui ont lieu à l'adolescence (Jaffe et al., 2018), parfois aussi appelées des « fréquentations amoureuses » en référence au terme anglophone « *teen dating violence* ».

1.1.3. Les principales formes de violence dans les relations intimes

La VRI se présente principalement sous trois principales formes distinctes (Hébert et al., 2018), c'est-à-dire physique, psychologique et sexuelle. Bien qu'elles soient distinctes, celles-ci ont tendance à coexister au sein d'une même relation amoureuse (OMS, 2005). La violence physique fait référence à tout usage intentionnel de la force pouvant causer la mort, un handicap, une blessure ou de la souffrance (Jacquier et Guay, 2013). Elle se manifeste par le fait de pousser, gifler, frapper, serrer, secouer, mordre, brûler, de menacer avec une arme ou encore utiliser une arme contre le partenaire (Hébert et al., 2018). La violence psychologique fait plutôt référence à des insultes, de l'intimidation ou des humiliations, et ce, de manière répétitive (Jacquier et Guay, 2013). Elle se manifeste soit par la présence de comportements comme le fait de bouder, de mentir, de faire du chantage, d'empêcher de voir une personne, de menacer ou même de dénigrer, soit par l'absence de comportements comme le fait d'ignorer son partenaire (Hébert et al., 2018). Ces exemples de manifestations, parfois très subtiles, mettent en lumière que cette forme de violence peut être difficilement décelable (Hébert et al., 2018) en comparaison aux autres formes. Elle comprend parfois d'autres formes plus spécifiques de violence comme la violence sociale, qui fait référence à tout ce qui limite les contacts sociaux de l'autre comme d'interdire les contacts avec des membres de la famille ou amis (Jacquier et Guay, 2013). La violence sexuelle, de son côté, fait référence à tout acte sexuel tenté ou commis sans avoir reçu un consentement libre ou éclairé de la victime (Breiding et al., 2015) ou à « toute forme de pression exercée (absence/présence de gestes) envers son partenaire pour qu'il adopte les comportements sexuels non désirés » (Lavoie et al., 2009). Il peut donc s'agir, entre autres, d'avoir recours au chantage dans le but d'avoir une relation sexuelle (Jacquier et Guay, 2013) ou même de ne pas utiliser de contraception alors qu'il y a eu une demande à cet effet du partenaire (Hébert et al., 2018).

1.2. La violence selon une perspective développementale

La perspective développementale employée dans le domaine de la criminologie mène à se tourner vers des éléments du développement de l'individu afin de comprendre le recours à des comportements criminels une fois à l'adolescence ou à l'âge adulte, tels que les comportements violents ou agressifs. En ce sens, la petite enfance et l'enfance seraient considérées comme des

périodes importantes du développement pouvant avoir une incidence sur ces derniers. Les facteurs développementaux augmentant les probabilités d'apparition d'un comportement, notamment les comportements violents, sont alors considérés comme des facteurs de risque.

Des facteurs développementaux ayant fait l'objet de plusieurs études sont les problèmes de comportement à l'enfance. La définition employée des problèmes de comportement à l'enfance s'appuie bien souvent sur la notion de troubles de comportement issue du DSM-IV (*American Psychiatric Association*, 1994) et du DSM-V (APA, 2013). Selon ces outils diagnostiques, il existe différents troubles de comportement à l'enfance, dont le trouble des conduites (TC) et le trouble oppositionnel avec provocation (TOP). Le trouble de conduite (TC) fait référence à « un ensemble de conduites répétitives et persistantes, dans lequel sont bafoués les droits fondamentaux d'autrui ou les normes et règles sociales correspondant à l'âge du sujet » (APA, 1994) et est un prérequis au trouble de la personnalité antisociale à l'âge adulte, alors que le TOP correspond à « un ensemble de comportements négativistes, hostiles ou provocateurs » (APA, 1994). Bien que ces troubles soient souvent confondus, surtout puisqu'ils ont tendance à coexister chez un même enfant (Gagnon et al., 2013; Lacroix et Potvin, 2009), ces troubles diffèrent principalement quant au fait que le TOP ne comporte pas à proprement dit de comportements visant à violer les lois ou les droits d'autrui (Gagnon et al., 2013; Lacroix et Potvin, 2009). Ainsi, les études définissent les problèmes de comportement à l'enfance soit selon les critères diagnostiques du TC ou du TOP, ou tout simplement comme étant des comportements turbulents, d'agression physique ou même d'opposition.

C'est notamment le cas de Nagin et Tremblay (1999) qui se sont intéressés aux différentes trajectoires d'agression physique au cours du développement afin de savoir s'il y avait une continuité quant au recours à ces comportements d'agression physique. Pour ce faire, ils ont utilisé les données d'agression physique selon les enseignants alors que les participants étaient âgés de 6 ans puis de 10 à 15 ans, tout en tenant compte des comportements d'opposition et d'hyperactivité durant la même période. Ces derniers faisaient partie de l'Étude longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM) composée de 1037 garçons blancs et francophones provenant de milieux socio-économiques défavorisés de Montréal. Les résultats issus de cette étude ont permis de faire ressortir quatre groupes de trajectoires. La première trajectoire, celle de l'agression faible, comprend des

garçons ayant peu ou pas recours à l'agression physique de 6 à 15 ans (15% des garçons). La seconde trajectoire, celle de l'agression moyenne dégressive, comprend des garçons ayant parfois recours à l'agression physique à l'âge de 6 ans, ce qui n'était plus ou presque plus à partir de l'âge de 10 ans (50% des garçons). La troisième trajectoire, celle de l'agression élevée dégressive, comprend des garçons ayant recours fréquemment à l'agression physique à 6 ans ainsi qu'à 10 ans, pour ensuite connaître une décroissance graduelle jusqu'à l'âge de 15 ans jusqu'à des niveaux plutôt modérés de recours à ces comportements (30% des garçons). La quatrième et dernière trajectoire, celle de l'agression chronique, comprend des garçons ayant un recours fréquent à l'agression physique, et ce, de 6 ans à 15 ans (5% des garçons). Cette dernière trajectoire s'est avérée associée significativement à la violence criminelle à l'adolescence ainsi qu'à la présence d'un dossier criminel en lien avec cette violence, soulignant alors une continuité de la violence. Cette étude a d'ailleurs été répliquée à plusieurs reprises, notamment par Broidy et ses collaborateurs (2003) qui en sont venus à des conclusions similaires à l'international. Il semble alors impératif de tenir compte des problèmes de comportement à l'enfance, dont les comportements d'agression physique, afin de mieux comprendre certains phénomènes tels que la violence à l'adolescence et à l'âge adulte.

C'est d'ailleurs ce qui a été réalisé sur le plan empirique alors que les problèmes de comportement à l'enfance ont été associés à de nombreuses conséquences ultérieures, dont la délinquance violente (par exemple, Fontaine et al., 2016; Galán et al., 2020). Quelques études ont aussi porté sur l'association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI à l'âge adulte (Ehrensaft et al., 2003; Fang et al., 2010; Fergusson et al., 2005; Fergusson et al., 2008; Magdol et al., 1998; O'Donnell et al., 2006; Raudino et al., 2012) ainsi qu'à l'adolescence (Brennden et al., 2001).

1.3. Les problèmes de comportement et la violence dans les relations intimes

Déjà en 1998, Magdol et ses collaborateurs se sont intéressés à l'association entre divers facteurs développementaux, tels que les problèmes de comportement à l'enfance, et la perpétration de VRI au début de l'âge adulte à partir de données issues de la *Dunedin Multidisciplinary Health and Development Study*. Cet échantillon comprenait 992 participants, suivi de l'âge de 3 ans à 21

ans, dont 52% étaient de sexe masculin. Les problèmes de comportement ont été mesurés en tenant compte des comportements antisociaux et hyperactifs entre sept et neuf ans selon les parents et l'enseignant, ainsi qu'à l'âge de 15 ans selon les parents alors que la perpétration de VRI physique et psychologique a été mesurée via des entrevues effectuées à 21 ans. Les résultats quant à la perpétration de VRI par les hommes ont permis de soulever une association significative entre les problèmes de comportement à l'enfance et les comportements de VRI perpétrés à l'âge adulte, et ce, tant sous la forme physique que psychologique. Toutefois, ce sont les problèmes de comportement à l'adolescence qui étaient le plus fortement associés à cette violence, suivi des problèmes de comportement à l'enfance (Magdol et al., 1998). Selon ces résultats, les problèmes de comportement à l'enfance et à l'adolescence sont donc des facteurs de risque à la perpétration de VRI physique et psychologique au début de l'âge adulte chez les hommes.

Fergusson et ses collaborateurs (2005) se sont quant à eux intéressés à l'association entre les problèmes de comportement à l'enfance et plusieurs conséquences au niveau du fonctionnement psychosocial à l'âge adulte, dont la perpétration de VRI, à partir de données de l'étude longitudinale néo-zélandaise *Christchurch Health and Development Study*. Pour ce faire, les problèmes de comportement à l'enfance, opérationnalisés comme étant des comportements turbulents, d'opposition ou liés au trouble des conduites, ont été mesurés à l'âge de 7, 8 et 9 ans selon les parents et les enseignants. Puis, en fonction du score global à l'échelle des problèmes de comportement, les jeunes ont été divisés en quatre groupes distincts : ceux du groupe 1 étant les scores les plus faibles (percentiles 1 à 50) au groupe 4 étant composé des jeunes ayant les scores les plus élevés (percentiles 96 à 100). La perpétration de VRI, quant à elle, comprenait une combinaison des VRI sous forme physique et sexuelle et a été mesurée de manière autorapportée à l'âge de 25 ans. Les résultats ont indiqué une association significative et positive entre les problèmes de comportement à l'enfance ainsi que la perpétration de VRI à l'âge adulte, et ce, tout en tenant compte de plusieurs autres facteurs (c.-à-d., le statut-socioéconomique, les conflits dans la famille, les comportements anxieux de l'enfant, les problèmes d'ajustement des parents, les comportements inattentifs de l'enfant, le quotient intellectuel, l'origine ethnique et le genre). Ces résultats ont été appuyés de ceux issus de l'étude de Raudino et ses collaborateurs (2012), qui ont été en mesure de faire ressortir une association positive entre les problèmes de comportement de 7 à 9 ans et plusieurs difficultés relationnelles, telles que la perpétration de VRI verbale et physique

à l'âge adulte, auprès du même échantillon. Ils ont aussi été appuyés des résultats issus d'une autre étude de Fergusson et ses collaborateurs (2008), réalisée auprès du même échantillon, mais qui portait davantage sur les différences quant aux facteurs de risque associés à la perpétration de VRI à l'âge adulte selon le genre. Toutefois, les problèmes de comportement étaient cette fois-ci pris en compte alors que les participants étaient âgés de 7 à 13 ans (toujours selon les parents et les enseignants) ainsi que de 15 à 18 ans de manière autorapportée. Pour ce qui est de la perpétration de VRI, elle comprenait une combinaison des VRI sous forme physique, psychologique et sexuelle et a été mesurée de manière autorapportée à l'âge de 25 ans, puis dichotomisée de sorte à comparer ceux ayant déjà été violents de ceux ne l'ayant pas été. Les résultats ont alors indiqué que les problèmes de comportement à l'enfance ainsi qu'à l'adolescence étaient associés au fait d'être auteur de VRI à l'âge adulte, tout comme l'exposition aux abus pendant l'enfance, la dysfonction familiale et l'adversité. Ainsi, selon les résultats à ces études, les problèmes de comportement à l'enfance ainsi qu'à l'adolescence peuvent être considérés comme un facteur de risque à la perpétration de VRI au début de l'âge adulte, sous diverses formes combinées.

Dans le même sens, l'étude d'O'Donnell et ses collaborateurs (2006) a porté sur l'association entre les comportements agressifs à l'adolescence et le fait d'être impliqué dans la VRI au début de l'âge adulte, autant en tant que victime qu'en tant qu'auteur à partir des données de l'étude longitudinale *Reach for Health* aux États-Unis. Les comportements agressifs ont été mesurés de manière autorapportée alors que les jeunes garçons étaient âgés en moyenne de 13,7 ans alors que la perpétration de VRI physique a été mesurée de manière autorapportée alors qu'ils étaient âgés en moyenne de 19,8 ans. Encore une fois, la perpétration de VRI a été dichotomisée afin de distinguer seulement ceux ayant perpétré de la VRI physique dans la dernière année de ceux n'en ayant pas perpétré. Spécifiquement pour les hommes, les résultats découlant d'analyses de régression logistique ont indiqué que les comportements agressifs à l'adolescence étaient associés significativement au fait d'être impliqués dans de la VRI physique, et ce, tout en contrôlant pour plusieurs facteurs, dont l'exposition à la violence conjugale à l'enfance et la victimisation physique à l'enfance. Ainsi, à la lumière de ces résultats, les problèmes de comportement à l'adolescence ressortent aussi comme étant un facteur de risque à la perpétration de VRI à l'âge adulte, mais seulement sous forme physique.

Certaines études incluaient plutôt une opérationnalisation des problèmes de comportement davantage en lien avec les critères diagnostiques des différents troubles de comportement au sein du DSM-IV (1994). C'est notamment le cas dans les études d'Ehrensaft et ses collaborateurs (2003) et de Fang et ses collaborateurs (2010). En effet, Ehrensaft et ses collaborateurs (2003) se sont intéressés à l'association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI une à l'âge adulte à partir de données à propos de 541 participants de l'étude longitudinale *Children in the Community*. Les problèmes de comportement, à partir des critères diagnostiques du trouble oppositionnel avec provocation (TOP) ou du trouble des conduites (TC), ont été mesurés à l'aide d'entrevues structurées réalisées auprès du jeune et de la mère à l'adolescence en 1983 et 1985-1986. La perpétration de VRI quant à elle, a été mesurée de façon autorapportée à partir de questionnaires livrés par la poste en 1999, sans tenir compte des différentes formes principales ou même de la fréquence des comportements. La variable a ensuite été dichotomisée afin de différencier seulement ceux ayant perpétré de la VRI dans la dernière année de ceux n'en ayant pas perpétrés. Les résultats découlant d'analyse de régression logistique ont indiqué une association significative entre les comportements s'apparentant au TC à l'adolescence et le fait d'émettre des comportements de VRI une fois à l'âge adulte, tout en tenant compte de diverses autres variables à l'enfance (les abus physiques ou sexuels, la négligence, la violence entre les parents et les punitions excessives des parents). Le trouble des conduites à l'adolescence était d'ailleurs le facteur ayant le plus d'impact sur le fait d'émettre des comportements de VRI, suivi de l'exposition à la violence entre les parents durant l'enfance puis des punitions excessives des parents. Ainsi, ces résultats vont dans le même sens que ceux des études précédentes dans la mesure où les problèmes de comportement à l'adolescence (c.-à-d., les comportements liés au TC) peuvent être considérés comme un facteur de risque à la perpétration de VRI à l'âge adulte, mais cette fois-ci sans distinguer les formes de VRI.

L'étude de Fang et ses collaborateurs (2010) a aussi porté sur les problèmes de comportement à l'enfance en employant une définition à partir de critères diagnostiques afin de vérifier l'association avec la perpétration de VRI physique au début de l'âge adulte. Pour ce faire, ils ont utilisé les données issues de la *National Longitudinal Study of Adolescent Health* ayant suivis de nombreux jeunes de 5 à 12 ans, puis à 15, 16 et 22 ans. En ne considérant que ceux ayant été en couple au début de l'âge adulte, l'échantillon final était alors composé de 11 238 participants.

Quant à l'opérationnalisation des problèmes de comportement, elle se basait sur les critères diagnostiques du DSM-IV (APA, 1994) du trouble de conduite à partir de données autorapportée par des enfants alors qu'ils étaient âgés de 5 à 12 ans. Toujours en se basant sur les critères diagnostiques, les auteurs ont donc dichotomisé les problèmes de comportement afin de faire la distinction entre ceux rencontrant les critères et ceux qui ne les rencontraient pas. Pour ce qui est de la VRI, l'étude portait seulement sur la VRI physique perpétrée à 22 ans (pour les six dernières années), en faisant la distinction entre les violences physiques ayant mené à des blessures ou pas. Les résultats découlant d'analyses de régression multinomiale ont indiqué que la présence du problème de comportement à l'enfance était associée significativement au fait d'émettre des comportements de VRI physique, que ce soit avec ou sans blessure. Ces résultats permettent encore une fois de considérer les problèmes de comportement à l'enfance comme un facteur de risque à la perpétration de VRI physique au début de l'âge adulte.

Quant à la seule étude identifiée comme portant sur l'association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI à l'adolescence plus précisément, elle a été réalisée auprès des données de l'ÉLEM (Brenghden et al., 2001). Dans cette étude, les problèmes de comportement étaient opérationnalisés comme étant soit des comportements d'agression proactive ou réactive à l'âge de 13 ans. Une agression proactive est décrite comme instrumentale et offensive alors que l'agression réactive est davantage défensive dans la mesure où il s'agit d'une explosion de colère en réponse à des provocations ou des menaces réelles ou perçues. La perpétration de VRI à l'adolescence faisait référence à la violence sous forme physique seulement alors que les garçons étaient âgés de 16 et 17 ans. Les résultats découlant d'analyse de régression ont indiqué une association positive entre les agressions réactives au début de l'adolescence et la perpétration de VRI physique à la fin de l'adolescence, mais pas avec les agressions proactives. Cette association était toutefois modérée par les niveaux d'affection maternelle et de soins maternels alors que les participants avaient 15 ans. En effet, la force de l'association soulevée dépendait du niveau d'affection maternelle et de soins de la mère. Lorsque les niveaux d'affection et de soins maternels étaient faibles ou modérés, l'agression réactive des garçons était fortement associée à la perpétration de VRI physique à l'adolescence. Cependant, lorsque les niveaux d'affection et de soins maternels étaient élevés, une disposition à l'agression réactive avait moins de risques de se traduire par une violence physique envers le partenaire amoureux plus tard dans la vie. Les

problèmes de comportement à l'adolescence, c'est-à-dire les comportements d'agression réactive, peuvent toutefois être considérés comme un facteur de risque à la perpétration de VRI physique à l'adolescence.

L'ensemble de ces études permet donc de faire ressortir une association entre les problèmes de comportement et la VRI ultérieure, surtout pour ce qui est de la forme physique. Ainsi, il est possible de supposer que la continuité au niveau des comportements problématiques et violents au fil du temps, tels que proposé par Nagin et Tremblay (1999) pourrait aussi s'appliquer à la violence émise en contexte de relation amoureuse également, d'où l'importance de tenir compte de ce facteur.

1.4. Modèles explicatifs de la violence dans les relations intimes

Plusieurs modèles explicatifs peuvent être appliqués à la perpétration de VRI afin de mieux comprendre la perpétration VRI ainsi que les mécanismes expliquant l'association entre certains facteurs développementaux, tels que les problèmes de comportement à l'enfance, et ces comportements violents en contexte de relations intimes, dont la théorie de l'apprentissage sociale, la théorie de l'attachement, la théorie du lien social, les théories féministes ainsi qu'un modèle multifactoriel (Chesworth, 2018; Gelles, 2016; Jacquier et Guay, 2013; Shorey et al., 2008).

1.4.1. La théorie de l'apprentissage sociale

La théorie de l'apprentissage sociale d'Akers (1994) en criminologie, comprenant notamment des concepts de Bandura (1977) en psychologie, propose que la délinquance soit le résultat d'un apprentissage venant de la socialisation, au même titre que les comportements prosociaux. Cet apprentissage se fait par quatre principaux mécanismes: les définitions favorables à la délinquance, l'association différentielle, le renforcement différentiel et un processus d'imitation (Akers, 1994). Les définitions favorables à la délinquance sont un mécanisme qui réfère aux croyances, valeurs et attitudes que la personne entretient par rapport à divers comportements délinquants. Plus un jeune entretient des croyances favorables envers les comportements délinquants, plus il risquera d'émettre ce genre de comportements. L'association différentielle est un mécanisme proposant que les comportements soient appris via des interactions sociales avec

des personnes qui entretiennent également des définitions favorables ou défavorables par rapport aux comportements délinquants. Cet entourage exerce alors une influence sur le jeune ainsi que les définitions qu'il aura à son tour face à ces comportements. Le renforcement différentiel est un mécanisme proposant que le jeune apprenne aussi en fonction des renforcements (tout ce qui a pour conséquence d'augmenter la probabilité d'apparition d'une réponse ou d'un comportement) auxquels il est exposé. Ainsi, si un jeune est exposé à des comportements délinquants qui ont été plus fréquemment suivis de conséquences positives que de conséquences négatives, il est fort probable qu'il adopte ce genre de comportements à son tour. Finalement, l'imitation est un mécanisme par lequel un individu a tendance à adopter des comportements qu'il observe autour de lui. Cette imitation a d'autant plus de probabilités de survenir s'il s'attend à ce qu'il soit suivi du même renforcement que la personne imitée ou s'il entretient une bonne relation avec cette personne.

Considérant que la perpétration de VRI est un comportement délinquant, il est alors possible d'appliquer la théorie de l'apprentissage sociale à ce phénomène. Cela se fait notamment à partir de l'exposition à la violence conjugale durant l'enfance. En effet, si un parent considère la violence comme étant une technique appropriée de résolution de problèmes, il est fort probable que cela ait des répercussions sur l'enfant considérant que le nid familial est le milieu où il passe la plupart de son temps en dehors de l'école. C'est d'ailleurs au sein de la famille que l'enfant fait ses premiers apprentissages, notamment sur les différents rôles sociaux comme celui de mari, de conjoint, de père de famille et d'enfant. Il s'agit donc d'un endroit ayant un impact considérable sur l'apprentissage de la gestion des émotions, de la résolution de conflits et malheureusement aussi de la violence (Jacquier et Guay, 2013). Prenons l'exemple d'un enfant qui entend constamment des échanges de cris entre ses parents et qui souhaite, bien évidemment, que ces cris cessent. Si l'échange en vient aux coups, mais que l'échange de cris se termine ensuite, il est possible que les coups soient associés à la fin des cris, alors considérés comme un renforcement. Un enfant témoin de violence conjugale peut alors comprendre que les comportements de violence physique sont un moyen adéquat d'arriver à ses fins (Jacquier et Guay, 2013). Il s'agit en fait d'une croyance favorable envers les VRI chez l'enfant que de croire que la VRI est une façon adéquate de mettre fin à un conflit. Cette croyance est d'autant plus probable s'il a déjà été exposé à des justifications de cette violence par le passé, par exemple, en soutenant qu'une raclée est méritée si la personne a

mal agi (Gelles, 2016) afin de justifier cette violence. Une fois en relation à l'adolescence ou à l'âge adulte, il aurait plus de risques de reproduire ce genre de comportement à son tour via un processus d'imitation. Cette imitation est d'ailleurs encore plus probable comme il a été suivi d'un renforcement pour le parent qu'il imite, mais aussi puisqu'il y a probablement une relation significative avec la personne imitée (le parent). Il s'agit alors de ce qu'on appelle parfois « une transmission intergénérationnelle de la violence » (Jacquier et Guay, 2013). Les résultats issus des études empiriques portant sur l'association entre le fait d'être témoin de conflits ou de violence conjugale et la perpétration de VRI indiquent que le fait d'en être témoin augmente les probabilités de perpétrer de la violence en contexte de relation amoureuse à l'adolescence (Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009), ainsi qu'une fois à l'âge adulte (Delsol et Margolin, 2004; Ehrensaft et al., 2003; Gil-González et al., 2008; Kimber et al., 2018). Toutefois, comme la majorité des auteurs de VRI déclarent ne pas avoir été témoins de violence dans leur enfance (Delsol et Margolin, 2004; Roberts et al., 2010), il ne s'agit évidemment pas d'un facteur suffisant pour expliquer la perpétration de VRI.

Quant aux problèmes de comportement à l'enfance, l'utilisation de comportements d'agression physique ou d'opposition afin d'arriver à ses fins a pu être renforcée à de nombreuses reprises à l'enfance, augmentant alors les probabilités que l'enfant ait recours à nouveau à ces stratégies telles que le propose la théorie de l'apprentissage sociale d'Akers (1994). Concrètement, il est possible qu'un parent exténué d'intervenir auprès de son enfant ayant des problèmes de comportement finisse par lui donner ce qu'il veut lorsque cet enfant fait des crises comprenant des comportements violents physiquement (p. ex., des coups de pied) ou même psychologiquement (p. ex., en insultant ou en faisant des menaces). L'enfant peut alors comprendre que de telles stratégies sont adéquates pour arriver à ses fins et les reproduire par la suite, notamment dans un contexte de relation amoureuse. Ceci est d'autant plus véridique si l'enfant est exposé à d'autres modèles violents comme un parent, des pairs, ou même à travers les médias. Au fil du temps, il pourrait y avoir une désensibilisation à la violence à force d'y être exposé et d'en émettre à son tour, de sorte qu'il pourrait même s'agir d'une technique de résolution de conflits tout à fait normalisée à ses yeux.

1.4.2. La théorie de l'attachement

Selon la théorie de l'attachement de Bowlby (1988) et sa collègue Mary Ainsworth, la formation d'un lien d'attachement dans la petite enfance a un impact considérable sur le développement de l'enfant et de ses relations futures. Dès ses premières années de vie, l'enfant se fait des représentations mentales de sa figure d'attachement selon sa capacité à répondre à ses besoins et à le réconforter lorsqu'il a peur. Ces représentations mentales permettent alors de faire ressortir un type d'attachement en particulier chez l'enfant selon une classification proposée par Ainsworth, soit l'attachement sécure, anxieux et évitant, puis le type désorganisé qui a été intégré ensuite (Main et Solomon, 1986). Tous les types d'attachement sauf le sécure sont aussi regroupés sous l'appellation « attachement insécure ».

L'attachement sécure, l'attachement le plus « valorisé », se traduit par un enfant qui a une représentation mentale de sa figure d'attachement comme étant apte à répondre adéquatement et rapidement à ses besoins ainsi qu'à le réconforter en cas de situation anxiogène. L'enfant se sent donc en confiance de pouvoir explorer le monde autour de lui et de revenir par la suite vers sa figure d'attachement qui est considérée comme une « base sécurisante » pour le réconforter (Bowlby, 1988). Une fois à l'âge adulte, le style d'attachement sécure se traduit par un modèle de soi et des autres positif. L'individu est alors en mesure de faire confiance comme il a une bonne estime de soi et d'autrui tout en conservant un lien de dépendance sain à l'autre et en étant confortable avec l'autonomie (Bartholomew et Horowitz, 1991).

L'attachement anxieux, quant à lui, fait référence à une figure d'attachement qui est parfois disponible, parfois indisponible pour répondre aux besoins de l'enfant et qui se démarque donc par son inconsistance. L'enfant avec ce type d'attachement est donc plus propice à vivre de l'anxiété de séparation et à émettre des comportements d'attachement excessifs de peur que sa figure ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins ou de le réconforter. Il est donc aussi plus hésitant à explorer le monde comme il vit dans l'incertitude et l'inconstance (Bowlby, 1988). L'attachement anxieux à l'enfance correspond à l'attachement préoccupé une fois à l'âge adulte (Bartholomew et Horowitz, 1991). Ce style d'attachement se démarque par un modèle de soi négatif et un modèle d'autrui positif. L'adulte présentant ce style d'attachement ressent le besoin constant d'obtenir l'approbation d'autrui et d'être rassuré en raison de son manque de confiance en soi, d'autant plus

qu'il a tendance à ressentir de la jalousie. Il tolère très mal la solitude en raison de sa dépendance à l'autre et de son désir de vivre une relation plutôt fusionnelle.

L'attachement évitant réfère à une figure d'attachement qui n'est pas présente ou qui rejette l'enfant lorsqu'il tente de se faire réconforter. L'enfant n'attend alors plus qu'elle réponde à ses besoins et tente de vivre sa vie sans attente envers les autres (Bowlby, 1988). Il s'agit très souvent d'un enfant qui semble très mature et responsable pour son âge, alors qu'il s'agit plutôt du reflet de son attachement évitant. Une fois à l'âge adulte, ce type d'attachement devient le style d'attachement craintif (Bartholomew et Horowitz, 1991). Celui-ci se démarque par un modèle de soi et d'autrui négatif. L'individu a alors une très faible estime de soi, en plus d'être méfiant en raison de son manque de confiance envers les autres. Il recherche le contact et l'intimité, mais craint le rejet et tolère mal la solitude, ce qui suscite beaucoup d'anxiété.

L'attachement désorganisé, le type d'attachement le plus rare, réfère plutôt à une figure d'attachement ayant des comportements imprévisibles ou présentant elle-même des traumatismes en lien avec l'attachement. L'enfant, au bout de ses stratégies d'adaptation, finit par démontrer des comportements plutôt désorganisés, en restant immobile pendant des heures ou en se frappant la tête sur les murs, par exemple (Bowlby, 1988). À l'âge adulte, ce type d'attachement devient le style d'attachement détaché, qui se démarque par un modèle de soi positif et un modèle d'autrui négatif (Bartholomew et Horowitz, 1991). Le type porte alors bien son nom dans la mesure où l'individu est fermé à toute réelle intimité avec un partenaire. Il valorise l'indépendance et opte plutôt pour des relations utilitaires qui sont en mesure de combler son narcissisme.

Selon la théorie de l'attachement tel que décrit, une figure d'attachement principale victime de VRI n'est pas en mesure d'être une « base sécurisante » pour son enfant. Celui-ci développe alors un attachement insécure, que ce soit le type anxieux, évitant ou désorganisé, et intériorise un modèle relationnel violent (Dutton, 1998) qu'il reproduit à son tour une fois en relation (Jacquier et Guay, 2013). En effet, une fois à l'adolescence et à l'âge adulte, ces individus ont tendance à entretenir des relations de couple avec un partenaire qui correspond à la représentation mentale de la figure d'attachement qu'ils avaient à l'enfance (Waters et al., 1993), et donc, à conserver le même type d'attachement. Ainsi, les individus possédant des styles d'attachement insécures à la

suite de mauvais traitements pendant l'enfance ont plus de risque d'être impliqués dans de la VRI, car leur modèle d'attachement ressemble plutôt à une dynamique relationnelle de type victime-agresseur (Cicchetti et Howes, 1991; Crittenden et Ainsworth, 1989; Shorey et al., 2008). Il est aussi possible que les figures d'attachement principales ayant un enfant avec des problèmes de comportement aient plus de difficultés à répondre adéquatement aux besoins de l'enfant. En ce sens, il est possible de croire que les enfants avec des problèmes de comportement pourraient être plus enclins à développer des attachements insécures et à s'allier ensuite avec un partenaire ayant aussi un attachement insécure.

Cette application de la théorie a toutefois été fortement critiquée, notamment par sa réduction trop simpliste à l'explication de la VRI seulement par la façon dont l'individu est en relation, sans tenir compte de facteurs externes (Park, 2016), d'autant plus que le type d'attachement peut changer à travers le temps et les différentes relations (Feeney, 1999; Wallin, 2007) bien que ce soit relativement stable. D'ailleurs, cette théorie ne permet pas d'expliquer pourquoi un individu avec un style d'attachement sécure peut en venir à perpétrer de la VRI (Schwartz et al., 2006), ce qui est pourtant une possibilité. Concernant les études empiriques, plusieurs ont bel et bien permis de faire ressortir une association entre le type d'attachement à l'enfance et la perpétration de VRI (Allison et al., 2008; Brassard et al., 2014; Buttell et al., 2005; Henderson et al., 2005). En effet, il y a une association entre les attachements insécures et une plus grande probabilité d'émettre des comportements de VRI, surtout pour ce qui est du type d'attachement préoccupé/anxieux (Allison et al., 2008; Brassard et al., 2014; Henderson et al., 2005). Cette association pourrait s'expliquer à la fois par un besoin de proximité et une peur de l'abandon propre à ce type d'attachement qui contribueraient à un comportement exigeant et agressif lorsque les besoins ne sont pas satisfaits (Henderson et al., 2005). Toutefois, l'identification de cette association n'est pas suffisante pour expliquer la perpétration de VRI.

1.4.3. La théorie du lien social

En lien avec l'attachement, la théorie du lien social (Hirschi, 1979) s'inscrit dans le courant des théories du contrôle soutenant que la différence entre les individus réside dans leur capacité à inhiber les comportements délinquants, plutôt que dans les motivations à émettre ce genre de

comportements. L'objectif derrière la théorie est de comprendre pourquoi certains jeunes se conforment aux normes sociales sans se tourner vers la délinquance, et non de comprendre le passage à l'acte délictuel comme de nombreuses théories criminologiques. Pour ce faire, deux propositions générales découlent de cette théorie. Premièrement, il est proposé qu'un attachement aux parents soit la première étape au développement d'attachement à la société, faisant alors des parents une toute première source de contrôle et de socialisation. Deuxièmement, il est proposé que la délinquance soit le signe de l'échec de l'établissement d'un attachement aux parents ainsi qu'à la société. En ce sens, lorsque les parents socialisent adéquatement un enfant, il a tendance à se conformer aux normes de la société dans laquelle il se trouve.

Ce processus de conformité s'explique par le biais de quatre mécanismes distincts, soit : l'attachement, l'engagement, la participation ainsi que les valeurs. Le mécanisme de l'attachement consiste à ce qu'un enfant qui bâtie un lien d'attachement solide avec ses parents ne voudra pas le décevoir par peur de perdre son amour. Il se conformera alors aux attentes de ses parents. Ce lien d'attachement se généralisa ensuite à la société et dans le but de conserver ce lien, encore une fois, le jeune se conformera aux normes valorisées en société. Ainsi, plus l'enfant est attaché à ses parents, plus cet attachement aura de chances de se transposer à la société et plus il se conforma aux normes de la société afin de ne pas briser ce lien. Le mécanisme de l'engagement fait référence au temps et aux efforts que le jeune investit dans un mode de vie qui est conforme aux lois et aux normes. Si ce niveau d'engagement est élevé, le jeune ne voudra pas annuler tout ce temps et ces efforts investis seulement pour succomber à la tentation de commettre un délit. Ainsi, plus le jeune s'engage dans un mode de vie valorisé par la société, moins il prendra le risque de perdre cet investissement de temps et d'énergie en se tournant vers la délinquance. Le mécanisme de la participation fait plutôt référence au temps que le jeune prend pour participer à des activités ou des loisirs valorisés par la société, temps qu'il n'a pas pour commettre des délits. Ainsi, plus le jeune participe à des activités ou loisirs valorisés par la société, moins il aura du temps pour commettre des délits. Finalement, le mécanisme des valeurs fait tout simplement référence au fait qu'un jeune adhère aux valeurs, croyances et objectifs de vie valorisés dans le milieu familial. Ainsi, plus les parents ou l'entourage du jeune partagent des valeurs, croyances et objectifs de vie qui sont valorisés dans la société, moins il risque de se tourner vers la délinquance puisqu'il adhéra aussi à ces valeurs (Hirschi, 1979; Ouimet, 2008).

Ainsi, selon cette théorie, la perpétration de VRI serait la manifestation d'un attachement aux parents ainsi qu'à la société n'ayant pas été adéquatement établi. Le jeune n'aurait alors rien à perdre à ce niveau lorsque vient le temps d'émettre ce genre de comportements antisociaux, et ce, même au sein de son couple. En s'appuyant de cette théorie, il est toutefois possible de supposer que certains facteurs permettent de rétablir cet attachement, du moins avec la société, notamment en étant engagé dans le milieu scolaire qui prône des valeurs prosociales ou même en ayant des rapports positives avec les autorités qui feraient en sorte que le jeune accorde une légitimité à ces figures d'autorité, celles-ci prônant aussi des valeurs prosociales et conformistes.

1.4.4. Les théories féministes

Les théories féministes proposent que les crimes envers les femmes, comme les agressions sexuelles ou la VRI, s'expliquent par la place subordonnée de la femme dans les sociétés. En effet, les sociétés patriarcales sont reconnues pour la position supérieure de l'homme où il domine et a du contrôle. Dans le cas de la VRI, que ce soit à l'adolescence ou à l'âge adulte, elle peut s'expliquer à la fois par le déséquilibre entre les rôles de femmes et d'hommes dans la société. Ce déséquilibre, aussi présent dans le foyer, peut amener l'homme à sentir que son pouvoir ou son contrôle sur sa femme est menacé, par exemple si sa conjointe le quitte ou menace de le quitter ou encore si elle tente de faire valoir ses droits (Gelles, 2016). Les comportements violents sont alors une façon pour l'homme de rappeler la place supérieure qu'il a par rapport à la femme (Shorey et al., 2008).

Cette perspective a été beaucoup critiquée, notamment pour son manque d'application à la VRI perpétrée par la femme ou tout ce qui n'est pas de la VRI hétérosexuelle. La portée de ces théories est alors limitée, d'autant plus que les résultats portant sur l'association entre le déséquilibre entre les rôles de femmes et d'hommes et la perpétration de VRI sont contradictoires. En effet, en suivant la logique de ces théories, il est attendu que les femmes ayant plus de pouvoir dans la relation soient davantage à risque d'être victimes de violence. C'est ce qui semble ressortir dans certaines études lorsque ce pouvoir est mesuré par une différence en faveur de la femme quant au salaire, l'embauche et l'éducation (Atkinson, Greenstein et Lang, 2005; Flake, 2005; Grose et

Grabe, 2014). Toutefois, les résultats de certaines études indiquent plutôt qu'un plus grand pouvoir chez la femme est associé à des expériences de violences moins nombreuses lorsque le pouvoir est mesuré par l'accès aux ressources matérielles (Castro et al., 2008; Gage et Hutchinson, 2006). Il semble donc que la perpétration de VRI soit un phénomène beaucoup plus complexe, bien que le déséquilibre entre l'auteur et la victime puisse être un facteur de risque. En effet, il est possible que ce facteur ne soit tout simplement pas mesuré adéquatement comme il s'agit d'un concept complexe à opérationnaliser concrètement.

1.4.5. Un modèle multifactoriel

Les modèles multifactoriels, quant à eux, supposent que la vulnérabilité à la délinquance soit le résultat d'un effet cumulatif de nombreux facteurs de risque de diverses provenances, notamment les facteurs individuels, relationnels, liés à la famille et sociaux (Ouimet, 2008). En ce sens, un modèle comprenant plusieurs facteurs de risque développementaux a été proposé afin d'expliquer la perpétration de violence conjugale : la théorie développementale de la violence conjugale (Capaldi, Kim et Pears, 2009). Selon ce modèle, la VRI s'explique dès l'enfance avec un contexte familial à risque où il y a de la maltraitance ou de la négligence, la présence de violence conjugale entre les parents ou encore de la délinquance chez les parents. Ce contexte familial adverse augmente alors les probabilités qu'un enfant développe un trouble de l'attachement, un repli sur soi, des symptômes dépressifs, une difficulté à gérer ses émotions, des comportements antisociaux, une propension à la colère et à l'hostilité, des difficultés dans la résolution de conflits, en plus de normaliser le recours à la violence. Ces problématiques font en sorte qu'une fois que cet enfant devient parent à son tour, il y a plus de risques que ses propres enfants développent des problèmes de comportement, des symptômes dépressifs et qu'ils s'associent avec des pairs délinquants. L'enfant a donc alors aussi une histoire de vie difficile et a plus de risque d'être en relation avec une autre personne ayant une histoire de vie difficile. Ce nouveau couple est alors composé de deux individus possédant des capacités de résolution de problèmes limitées, augmentant alors les risques d'avoir recours à la violence au sein du couple. Sur le plan empirique, les études indiquent que ce modèle expliquerait jusqu'à 56,0 % de la variance du recours à la violence perpétrée par l'homme dans ses relations intimes (Jacquier et Guay, 2013).

1.5. Synthèse des facteurs de risque psycho-sociaux relevés dans la documentation scientifique

Les modèles mentionnés dans la partie précédente permettent une meilleure compréhension de la perpétration de VRI selon une perspective développementale, notamment quant aux potentiels mécanismes sous-jacents l'association entre un facteur développemental et la perpétration de VRI ultérieure. Toutefois, même un modèle aussi complexe que celui de la théorie développementale de la violence conjugale (Capaldi, Kim et Pears, 2009) n'est en mesure d'expliquer entièrement ces comportements violents. En ce sens, plusieurs autres études empiriques ont porté sur l'identification de facteurs de risque psycho-sociaux en lien avec cette perpétration de VRI afin d'en comprendre davantage les subtilités. En effet, certaines études empiriques ont porté sur l'identification de facteurs de risque lié à la perpétration de VRI à l'âge adulte (p. ex., Capaldi et al., 2012; Magdol et al., 1998; O'Donnell et al., 2006; Renner et Whitney, 2012), alors que d'autres ont porté spécifiquement sur ceux lié à la perpétration de VRI à l'adolescence (Arriaga et Foshee, 2004; Brendgen et al., 2001; Capaldi et Clark, 1998; Cleveland et al., 2003; Connolly et al., 2010; Foshee et al., 2001; Foshee et al., 2010; Foshee et Reyes, 2010; Lavoie et al., 2002; Lavoie et Vézina, 2002; McCloskey et Lichter, 2003; Morris et al., 2015; Simons et al., 1998; Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009). Cette section permet donc de synthétiser les connaissances quant aux divers facteurs de risque psycho-sociaux étant associés à la perpétration de VRI à l'adolescence.

Le tableau 1 présente une synthèse des facteurs de risque psycho-sociaux en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence (outre les problèmes de comportement à l'enfance) ayant été identifiés via des études longitudinales dont la plupart ont été mentionnés dans les recensions de Foshee et Reyes (2011), de Vagi et ses collaborateurs (2013) ainsi que d'Hébert et ses collaborateurs (2018) dans le rapport québécois sur la violence et la santé pour l'Institut national de santé publique du Québec. Il est à noter que comme le présent mémoire porte sur la perpétration des VRI à l'adolescence par les garçons, les facteurs de risque ayant été associés exclusivement à la VRI perpétrée par les filles ou à l'âge adulte ne sont pas présentés dans ce tableau.

Tableau 1.

Synthèse des facteurs de risque psycho-sociaux liés à la perpétration de violence dans les relations intimes à l'adolescence pour les garçons relevés à partir d'études longitudinales

Facteur de risque	Forme(s) de VRI associée(s)
Détresse émotionnelle	Physique et psychologique (Tschann et al., 2009)
Symptômes dépressifs	Physique (Cleveland et al., 2003; Foshee et al., 2010; McCloskey et Lichter, 2003)
Symptômes anxieux	Physique (Foshee et al., 2010)
Exposition à la violence conjugale	Psychologique (Latzman et al., 2015)
Pratiques parentales négatives	Physique (Brendgen et al., 2001) Psychologique (Latzman et al., 2015)
Manque de supervision parentale	Physique, psychologique et sexuelle* (Lavoie et Vézina, 2002) Physique (Brendgen et al., 2001; Foshee et al., 2001) Physique et psychologique* (Capaldi et Clark, 1998) Physique, psychologique et sexuelle* (Lavoie et Vézina, 2002)
Manque d'affection parentale	Physique (Simons et al., 1998)
Témoin de conflits entre les parents	Psychologique (Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009)
Amis qui ont des comportements violents ou déviants	Physique et psychologique* (Morris et al., 2015)
Amis qui utilisent la VRI ou qui en sont victimes	Physique (Arriaga et Foshee, 2004; Foshee et al., 2010)
Présence de comportements déviants dans le voisinage	Physique (Foshee et Reyes, 2010)
Exposition à différents médias violents	Physique (Connolly et al., 2010)
Notes. * = Combinaison des différentes formes mentionnées sous un seul concept.	

À la lumière du tableau précédent, il est évident que la perpétration de VRI à l'adolescence est multifactorielle. Toutefois, certains facteurs de risque développementaux au sein de la famille semblent jouer un rôle plus important tels que les pratiques parentales négatives et le fait d'être témoin de disputes entre les parents. En effet, les pratiques parentales négatives (Brendgen et al., 2002; Latzman et al., 2015; Lavoie et al., 2002) ainsi que le fait d'être témoin de disputes entre les parents (Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009) ont été associés à plusieurs reprises à une augmentation des risques de perpétration de VRI à l'adolescence. Ces associations ne sont pas surprenantes comme les parents représentent la première source de socialisation servant notamment de modèles aux enfants quant à l'apprentissage de techniques de résolution de conflits et de

relations intimes, ce qui vient appuyer empiriquement la théorie de l'apprentissage sociale d'Akers (1994) mentionnée précédemment. D'ailleurs, l'étude de Lavoie et ses collaborateurs (2002) réalisée auprès de l'ÉLEM a porté à la fois sur les pratiques parentales négatives et le fait d'être témoin de conflits entre les parents en lien avec la perpétration de violence sous forme physique et psychologique combinée à l'âge de 16-17 ans. Les résultats de l'étude indiquent que les pratiques parentales sévères étaient significativement associées à la perpétration de violence physique et psychologique à l'adolescence, ce qui n'était pas nécessairement le cas pour le fait d'être témoin de conflits entre les parents de 10 à 12 ans.

Par ailleurs, bien que l'adversité familiale et la victimisation sexuelle ne soient pas présentées dans le tableau 1, ils semblent importants à prendre en compte en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. En effet, l'adversité familiale a été associée à une plus grande probabilité de perpétrer de VRI au début de l'âge adulte, surtout chez les hommes (Fergusson et al., 2008). Elle a été associée à de plus grandes probabilités de présenter des problèmes de comportement (Kolvin et al., 1988; Rutter, 1985), d'avoir des parents ayant des pratiques parentales négatives (Conger et al., 1994) ainsi que d'être impliqué dans la délinquance violente à l'adolescence (Fontaine et al., 2016). La victimisation sexuelle, quant à elle, a été associée à une plus grande probabilité de perpétrer de la VRI à l'âge adulte (Fang et Corso, 2007; Renner et Whitney, 2012) ainsi qu'au fait d'être impliqué plus généralement (victimisation ou perpétration) dans de la VRI à l'adolescence (Hébert et al., 2017).

1.6. Les facteurs compensatoires/de protection liés à la perpétration de VRI à l'adolescence

Plutôt que de s'intéresser à la continuité entre les problèmes de comportement à l'enfance et la perpétration de VRI à l'adolescence, certains ont plutôt cherché à comprendre ce qui faisait en sorte qu'un jeune n'ait jamais recours à ce genre de comportements violents en contexte de relation, et ce, en présence de problèmes de comportement à l'enfance ou pas. C'est notamment ce qui a mené à l'étude des facteurs compensatoires et de protection contre la perpétration de VRI à l'adolescence. Les facteurs compensatoires (parfois aussi appelés « facteurs de protection directs ») sont des facteurs directement associés à la violence dans la mesure où ils réduisent la probabilité que les individus manifestent un comportement donné sans être associé à un ou plusieurs facteurs

de risque (Fergusson et al., 2007; Rose et al., 2004; Ttofi et al, 2014). Les facteurs de protection (parfois appelés « facteurs de résilience » ou « facteurs de protection indirects »), quant à eux, exercent un effet modérateur sur l'association entre un facteur de risque et une finalité négative, tel que le fait de perpétrer de la violence, via un effet d'interaction (Fergusson et al., 2007; Rose et al., 2004; Ttofi et al, 2014). Autrement dit, ces facteurs réduisent la probabilité que des individus manifestent un comportement donné (comme la perpétration de VRI à l'adolescence) en présence d'un ou de plusieurs facteurs de risque.

Peu d'études empiriques portent sur l'identification de facteurs compensatoires liés à la violence dans les relations intimes (p. ex., Aldarondo et Castro-Fernandez, 2011) ainsi qu'à la VRI à l'adolescence plus spécifiquement (Cleveland et al., 2003; Espelage et al., 2020; McCloskey et Lichter, 2003; Schumacher et Smith Slep, 2004). La recension de Vagi et collaborateurs (2013) fait état de trois principales études empiriques longitudinales ayant permis de faire ressortir un nombre limité de facteurs compensatoires liés à la perpétration de VRI à l'adolescence (Cleveland et al., 2003; McCloskey et Lichter, 2003; Schumacher et Smith Slep, 2004), auxquelles s'ajoutent l'étude d'Espelage et ses collaborateurs (2020). Pour ce qui est des facteurs de protection, aucune étude à notre connaissance ne semble avoir été en mesure d'identifier des facteurs de protection réduisant la probabilité que des individus manifestent des comportements de VRI à l'adolescence en présence d'un ou de plusieurs facteurs de risque tels que les problèmes de comportement à l'enfance.

Plus en détails, l'étude de Cleveland et ses collaborateurs (2003) a porté sur de nombreux facteurs associés à la perpétration de VRI par un adolescent envers une adolescente auprès de 603 couples issus de la *National Longitudinal Study of Adolescent Health* aux États-Unis. Les facteurs présumés de risque ou compensatoires pris en compte dans l'étude ont été mesurée de manière autorapportée par les garçons lors de la première collecte de données de l'étude alors que la perpétration de VRI physique à l'adolescence a été mesurée selon la partenaire lors de la deuxième collecte de données, approximativement un an plus tard. Comme la présence de VRI physique à l'adolescence au sein des couples était très faible (9,8%), les données ont été dichotomisées de sorte à comparer ceux ayant déjà été violents à ceux ne l'ayant pas été. Les résultats découlant d'analyse de régression logistique ont indiqué qu'un quotient intellectuel verbal élevé, une bonne

moyenne académique, un sentiment d'appartenance à l'école et une relation positive avec la mère étaient tous facteurs associés à une diminution des probabilités de perpétrer de la VRI physique à l'adolescence. Selon ces résultats, un quotient intellectuel verbal élevé, une bonne moyenne académique, un sentiment d'appartenance à l'école et le fait d'avoir une relation positive avec la mère sont des facteurs compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence sous forme physique.

L'étude de McCloskey et Lichter (2003) a porté sur les divers comportements d'agression physique perpétrée à l'adolescence auprès d'un échantillon composé de 296 jeunes ayant été exposé à de la violence conjugale. Les participants, provenant de milieux défavorisés, ont été recruté initialement en 1990 alors qu'ils étaient âgés de 6 à 12 ans (en moyenne 9,2 ans) puis ont été évalués à nouveau à deux reprises en 1996-1997 alors qu'ils avaient en moyenne 14,7 ans et en 1999-2000 alors qu'ils avaient en moyenne 16,4 ans. Les données quant au niveau d'exposition à la violence conjugale ont été récoltées auprès de la mère lors de la première collecte de données. Puis les données sur l'empathie, un présumé facteur compensatoire ou de protection, ont été récoltées auprès des deux lors de la seconde collecte de données alors que les données sur les comportements d'agression physique ont été récoltées auprès des jeunes lors de la troisième collecte de données. Comme les scores de perpétration de VRI physique à l'adolescence étaient très faibles, les données ont été dichotomisées de sorte à comparer ceux ayant déjà été violents à ceux ne l'ayant pas été. Les résultats découlant d'analyse de régression logistique ont indiqué qu'un niveau élevé d'empathie était associé à une diminution des probabilités de perpétrer de la VRI physique à l'adolescence, ce qui n'était pas le cas pour l'exposition à la violence conjugale selon la mère. Ainsi, l'empathie peut être considérée comme un facteur compensatoire en lien avec la perpétration de VRI physique à l'adolescence selon ces résultats.

Schumacher et Smith Slep (2004) se sont plutôt intéressés à l'association entre les attitudes face à la VRI à l'adolescence en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence auprès d'un échantillon composé de 398 étudiants d'une école secondaire du Long Island (dont 227 filles et 171 garçons). Plus précisément, il s'agissait de mesurer, à partir de données autorapportées, les attitudes quant aux comportements de jalousie et de violence verbale en deux temps de mesure à un intervalle de trois mois. Un index de dissonance cognitive a ensuite été construit en tenant

compte de la différence entre les attitudes quant à ces comportements et les comportements eux-mêmes. Les résultats ont indiqué que l'index de dissonance cognitive étant associés significativement à une diminution de nombreux comportements agressifs sur le plan psychologique trois mois plus tard, et ce, tout en contrôlant pour les comportements lors du premier temps de mesure. Selon ces résultats, la dissonance cognitive quant à la VRI à l'adolescence peut être considéré comme un facteur compensatoire à la perpétration de VRI à l'adolescence, sous forme psychologique plus précisément comme la jalousie et la violence verbale est comprise dans cette forme.

Finalement, l'étude d'Espelage et ses collaborateurs (2020) a porté sur l'association entre différentes trajectoires de présumés facteurs compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence auprès de 1 668 adolescents ayant déclaré avoir été dans une relation amoureuse, dont 818 garçons. Plus précisément, des trajectoires d'empathie, de support social, de supervision parentale et de sentiment d'appartenance à l'école sur la base de données autorapportées du début à la fin du secondaire ont été créées. Pour ce qui est de la VRI à l'adolescence, quatre formes de perpétration de VRI à l'adolescence ont été considérées, c'est-à-dire physique/menace, sexuelle, verbale et relationnelle, à l'aide d'items autorapportées issus du *Conflict in Adolescent Dating Relationships Inventory* (CADRI; Wolfe et al., 2001). Des tests de différence de moyennes quant aux scores obtenus à chacun des présumés facteurs compensatoires ont été réalisés séparément pour les garçons et les filles en distinguant ceux ayant déjà été violents de ceux n'ayant jamais été violents. Pour ce qui est de l'empathie et du sentiment d'appartenance à l'école, les résultats ont indiqué que les garçons ayant perpétré de la VRI sexuelle avaient des scores significativement plus faibles d'empathie et de sentiment d'appartenance à l'école comparativement à ceux ne l'ayant jamais été. En ce qui concerne le support social, les résultats ont indiqué que les garçons ayant perpétré de la VRI verbale, physique et sexuelle avaient des scores significativement plus faibles quant au support social comparativement à ceux ne l'ayant jamais été. Quant à la supervision parentale, les résultats ont indiqué que les garçons ayant perpétré de la VRI physique avaient des scores significativement plus faibles de supervision parentale comparativement à ceux ne l'ayant jamais été. Ainsi, à la lumière de ces résultats, l'empathie, le support social, la supervision parentale et le sentiment d'appartenance à l'école peuvent être considérés comme des facteurs compensatoires à la perpétration de VRI à l'adolescence. Toutefois, en s'intéressant plus

spécifiquement aux principales formes de VRI, le support social et la supervision parentale peuvent être considérés comme des facteurs compensatoires en lien avec la forme physique, alors que le support social peut aussi en être un pour la forme psychologique (verbale) et que l'empathie, le sentiment d'appartenance à l'école et le support social peuvent en être un pour la forme sexuelle.

En somme, une grande dissonance cognitive concernant la VRI à l'adolescence, une meilleure moyenne académique, un quotient intellectuel verbal élevé, une plus grande empathie, le fait d'avoir une relation positive avec la mère, la supervision parentale, la présence d'un support social et un sentiment d'appartenance à l'école se sont avérés être des facteurs compensatoires à la perpétration de VRI à l'adolescence pour les garçons (Cleveland et al., 2003; Espelage et al., 2020; McCloskey et Lichter, 2003; Schumacher et Smith Slep, 2004). Toutefois, en s'intéressant plus particulièrement aux différentes formes de VRI perpétrée à l'adolescence, voici ce qui ressort comme facteurs compensatoires: un quotient intellectuel verbal élevé, une bonne moyenne académique, un sentiment d'appartenance à l'école, le fait d'avoir une relation positive avec la mère (Cleveland et al., 2003) l'empathie (McCloskey et Lichter, 2003), le support social (Espelage et al., 2020) et la supervision parentale (Espelage et al., 2020) pour la forme physique; une grande dissonance cognitive concernant la VRI à l'adolescence (Schumacher et Smith Slep, 2004) et le support social (Espelage et al., 2020) pour la forme psychologique; l'empathie, le sentiment d'appartenance à l'école et le support social (Espelage et al., 2020) pour la forme sexuelle.

Chapitre 2 - Problématique

La violence dans les relations intimes (VRI) à l'adolescence est sans aucun doute une problématique sociétale nécessitant de multiplier les efforts de prévention afin d'éviter que sa prévalence soit encore plus élevée, d'autant plus qu'elle s'accompagne de nombreuses conséquences néfastes chez les victimes. Pour ce faire, plusieurs chercheurs se sont affairés à tenter de mieux comprendre ce phénomène, notamment en appliquant des modèles théoriques existants à ce phénomène ainsi qu'en identifiant des facteurs lui étant associés empiriquement. Ainsi, la recension des écrits fait état de plusieurs études empiriques ayant permis de faire ressortir de nombreux facteurs de risque et de quelques facteurs compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. Cette recension permet toutefois aussi de faire ressortir plusieurs limites que le présent mémoire tente de combler.

Premièrement, bien qu'il existe trois principales formes de VRI (c-à-d., physique, psychologique et sexuelle), la plupart des études ont porté soit sur une seule forme de VRI à l'adolescence (Brennden et al., 2001; Cleveland et al., 2003; Fang et al., 2010; McCloskey et Lichter, 2003; O'Donnell et al., 2006; Schumacher et Smith Slep, 2004), souvent physique, ou sur plusieurs formes combinées entre elles (Ehrensaft et al., 2003; Fergusson et al., 2005; Fergusson et al., 2008; Raudino et al., 2012), à l'exception de l'étude d'Espelage et ses collaborateurs (2020). De plus, de nombreuses études ont porté sur une mesure dichotomisée de la perpétration de VRI permettant alors de distinguer les auteurs des non-auteurs de VRI sans tenir compte de la fréquence ou de la gravité de ces violences (Cleveland et al., 2003; Ehrensaft et al., 2003; Fang et al., 2010; Fergusson et al., 2008; McCloskey et Lichter, 2003; O'Donnell et al., 2006). En réponse à ces limites, le présent mémoire examinera les associations séparément pour les formes physique, psychologique et sexuelle de perpétration de VRI à l'adolescence afin de déterminer si les facteurs associés à la perpétration de VRI sont les mêmes pour toutes les formes, et ce, tout en tenant compte de la fréquence de ces violences grâce à l'utilisation d'analyses de régression adaptées.

Deuxièmement, les quelques études portant sur l'association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI ont été en mesure de soulever cette association entre les problèmes de comportement à l'enfance (Fang et al., 2010; Fergusson et al., 2005; Fergusson et

al., 2008; Magdol et al., 1998; Raudino et al., 2012) ou à l'adolescence (Ehrensaft et al., 2003; Fergusson et al., 2008; O'Donnell et al., 2006) et la perpétration de VRI une fois à l'âge adulte. Une seule étude à notre connaissance, réalisée auprès de l'ÉLEM (l'échantillon à l'étude), a permis de faire ressortir une association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI à l'adolescence plus spécifiquement (Brenghden et al., 2001). Toutefois, cette association était significative seulement pour les comportements d'agression réactive, et ce, au début de l'adolescence. De plus, elle portait uniquement sur la VRI à l'adolescence sous forme physique, ne permettant alors pas de faire de conclusion quant aux formes psychologiques et sexuelles. En réponse à ces limites, la présente étude examinera les problèmes de comportement à l'enfance comme facteur de risque en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence, donc de manière plus précoce afin d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour intervenir. Ce présumé facteur de risque précoce est d'autant plus pertinent à examiner puisqu'il est facilement observable par les parents, les enseignants ainsi que le personnel de soutien dans le milieu scolaire. L'association entre les problèmes de comportement à l'enfance et les différentes formes de VRI à l'adolescence permettra aussi d'approfondir les connaissances quant aux facteurs associés aussi à ces formes.

Troisièmement, la recension des écrits a permis de faire ressortir le manque flagrant d'études portant sur les facteurs compensatoires et de protection en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. En effet, à notre connaissance, il n'y a que quatre études longitudinales dont les résultats ont permis d'identifier des facteurs compensatoires (Cleveland et al., 2003; Espelage et al., 2020; McCloskey et Lichter, 2003; Schumacher et Smith Slep, 2004), mais aucune pour les facteurs de protection. Outre l'étude d'Espelage et ses collaborateurs (2020), les études identifiées portaient sur une seule forme de perpétration de VRI à l'adolescence, c'est-à-dire physique (Cleveland et al., 2003; McCloskey et Lichter, 2003) ou psychologique (Schumacher et Smith Slep, 2004). De plus, à l'exception du sentiment d'appartenance à l'école (Cleveland et al., 2003), peu des facteurs compensatoires identifiés sont en lien avec le milieu scolaire ou la société en général alors qu'il s'agit d'une sphère intéressante à explorer, d'autant plus que c'est surtout dans le milieu scolaire que les programmes de prévention sont mis en place. Ainsi, le manque de connaissances quant aux facteurs compensatoires modifiables par l'intervention en lien avec la perpétration de VRI et ses différentes formes à l'adolescence est flagrant. En réponse à ces limites, le présent mémoire permettra de vérifier si certaines variables modifiables par l'intervention, soit la légitimité

perçue de l'autorité et l'engagement scolaire à la mi-adolescence, peuvent être considérées comme des facteurs compensatoires ou de protection en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence sous forme physique, psychologique et sexuelle. En effet, en s'appuyant des principes de la théorie du lien social d'Hirschi (1979), il est possible de croire que ces facteurs pourraient créer un lien d'attachement à la société et faire en sorte que les jeunes soient alors plus enclins à adhérer à des valeurs prosociales, telles que véhiculées au sein du milieu scolaire et par les autorités, et ultimement à se conformer.

Enfin, il est important de mentionner que les résultats issus de ce mémoire permettront de faire suite à deux autres études ayant porté sur les facteurs associés à la perpétration de VRI à l'adolescence reposant sur les mêmes données, c'est-à-dire celles issues de l'ÉLEM (Brennden et al., 2001; Lavoie et al., 2002). Comme mentionné précédemment, les résultats de l'étude de Brennden et ses collaborateurs (2001) ont permis de faire ressortir les comportements d'agression réactive comme facteur de risque à la perpétration de VRI physique à l'adolescence. Les résultats ont aussi permis de faire ressortir un effet modérateur du niveau d'affection maternelle et de soins maternels sur cette association. Les niveaux d'affection et de soins maternels faibles ou modérés ont accentué l'association entre les comportements d'agression réactive et la perpétration de VRI physique à l'adolescence. Les résultats de l'étude de Lavoie et ses collaborateurs (2002) indiquent que les pratiques parentales sévères étaient significativement associées à la perpétration de violence physique et psychologique à l'adolescence.

L'objectif principal de ce mémoire est alors de bonifier les connaissances déjà acquises quant à la perpétration de VRI à l'adolescence, en s'intéressant aux facteurs qui lui sont associés. Spécifiquement, ce mémoire vise à :

- 1) Examiner l'association entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de VRI perpétrée à la fin de l'adolescence afin de vérifier s'il s'agit d'un facteur de risque précoce, tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives, du fait d'être témoin de disputes entre les parents et de la victimisation sexuelle;
- 2) Vérifier si certaines variables modifiables par l'intervention, c'est-à-dire l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence, modèrent l'association

entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de violence perpétrée à la fin de l'adolescence (facteurs de protection) ou sont associées directement à ces violences (facteurs compensatoires), tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives, du fait d'être témoin de disputes entre les parents et de la victimisation sexuelle encore une fois.

En s'appuyant sur les recherches empiriques, voici les trois hypothèses découlant de ces objectifs :

- 1) Il est attendu que les problèmes de comportement à l'enfance soient un facteur de risque précoce en lien avec la perpétration des principales formes de violence dans les relations intimes à la fin de l'adolescence, surtout pour ce qui est de la violence physique, et ce, tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives, du fait d'avoir été témoin de disputes entre les parents et de la victimisation sexuelle.
- 2) Il est attendu que l'engagement scolaire soit un facteur compensatoire ou de protection en lien avec la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle dans les relations intimes à la fin de l'adolescence, et ce, tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives, du fait d'avoir été témoin de disputes entre les parents et de la victimisation sexuelle.
- 3) Il est attendu que la légitimité perçue de l'autorité soit un facteur compensatoire ou de protection en lien avec la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle dans les relations intimes à la fin de l'adolescence, et ce, tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives, du fait d'avoir été témoin de disputes entre les parents et de la victimisation sexuelle.

Chapitre 3 – Méthodologie

3.1. Les participants

Les données de cette étude proviennent de l'Étude longitudinale et expérimentale de Montréal (ÉLEM) menée par le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) qui a débuté en 1984 (Tremblay et al., 2003). Cette étude avait comme objectifs d'identifier dès la maternelle des prédicteurs de difficultés d'adaptation chez des garçons issus de milieux défavorisés, de décrire le développement de problèmes de comportement de la maternelle à l'âge adulte et d'évaluer l'effet d'un programme de prévention sur le développement de problèmes de comportement auprès des garçons ayant des comportements perturbateurs élevés au sein de cet échantillon considéré à risque de délinquance ultérieure. En effet, au sein même de l'étude expérimentale, un programme de prévention a été réalisé auprès d'un sous-groupe de garçons alors qu'ils avaient entre 7 et 9 ans. Ces garçons présentaient des scores au-delà du 70^e percentile sur l'échelle des comportements turbulents selon les enseignants lorsqu'ils étaient en maternelle. Ainsi, 166 garçons compris dans l'échantillon total ont fait partie de cette étude expérimentale. Ces participants ont été répartis aléatoirement dans un groupe d'observation ($n = 82$), un groupe recevant les interventions ($n = 43$) ainsi qu'un groupe témoin ($n = 41$).

L'échantillon était composé initialement de 1037 garçons de maternelle, âgés de 5 ou 6 ans en 1984. Ils sont tous nés de parents canadiens francophones blancs ayant moins de 15 ans de scolarité et fréquentaient l'une des 53 écoles considérées comme étant situées dans un milieu socio-économique défavorisé de l'Île de Montréal. Toutefois, comme la présente étude porte sur la violence perpétrée dans les relations intimes à l'adolescence, seulement ceux ayant rapporté avoir déjà été en couple à 16 ou 17 ans ont été inclus dans l'échantillon. Ainsi, seulement ceux ayant répondu à l'affirmative à la question « as-tu déjà eu une blonde? », en précisant que « le terme « blonde » signifie une amie de fille que tu vois régulièrement de préférence à d'autres », ont été inclus. L'échantillon final est alors composé de 774 participants.

Les garçons inclus dans cet échantillon final ($n = 774$) diffèrent de ceux qui ne faisaient plus partie de l'étude à l'âge de 16 et 17 ans ($n = 195$) dans la mesure où ils avaient moins de

problèmes de comportement à 10-12 ans ($t = 4,97$, $p \leq 0,001$ avec $M = 3,66$; $ÉT = 3,20$ comparativement à $M = 5,04$; $ÉT = 4,08$), vivaient moins d'adversité familiale à 6 ans ($t = 3,20$, $p \leq 0,001$, avec $M = 0,33$; $ÉT = 0,24$ comparativement à $M = 0,39$; $ÉT = 0,27$) et avaient un plus grand engagement scolaire à 14-15 ans ($t = -2,06$, $p \leq 0,05$ avec $M = 12,83$; $ÉT = 3,20$ comparativement à $M = 11,95$; $ÉT = 3,98$) que ceux ne faisant plus partie de l'étude. De plus, les garçons inclus dans l'échantillon final ($n = 774$) différaient aussi de ceux qui n'avaient pas été en couple à l'âge de 16-17 ans ($n = 68$) dans la mesure où ils avaient plus de problèmes de comportement à 10-12 ans ($t = -4,05$, $p \leq 0,001$ avec $M = 3,66$; $ÉT = 3,20$ comparativement à $M = 2,04$; $ÉT = 2,65$), vivaient plus d'adversité familiale à 6 ans ($t = -3,20$, $p \leq 0,001$ avec $M = 0,33$; $ÉT = 0,24$ comparativement à $M = 0,23$; $ÉT = 0,22$), mais avaient des niveaux moindres d'engagement scolaire à 14-15 ans ($t = 5,88$, $p \leq 0,001$ avec $M = 12,83$; $ÉT = 3,20$ comparativement à $M = 15,20$; $ÉT = 2,61$) et de légitimité perçue de l'autorité à 14 ans ($t = 2,89$, $p \leq 0,01$ avec $M = 6,06$; $ÉT = 2,33$ comparativement à $M = 6,90$; $ÉT = 1,92$) que ceux qui n'avaient pas été en couple à l'âge de 16-17 ans.

3.2. Les instruments

3.2.1. La variable indépendante principale

Problèmes de comportement à l'enfance. Cette variable a été mesurée à l'aide d'items tirés du Questionnaire d'évaluation du comportement au préscolaire (QECP; Tremblay et al., 1987; Tremblay et al., 1991), un outil permettant d'obtenir une évaluation des comportements des enfants (p. ex., prosocialité, retrait social, hyperactivité, agression physique, opposition). Il s'agit d'un outil dont les propriétés psychométriques sont bien établies (p.ex., Tremblay et al., 1987). Pour mesurer les problèmes de comportement, des échelles sur les données rapportées par les enseignants alors que les enfants étaient âgés de 10, 11 et 12 ans ont été créées. Ces échelles comportaient chacune 8 items sur des comportements d'agression physique et d'opposition (p. ex., « frappe, mords, donne des coups de pied à ses amis ou à ses frère(s) et/ou ses sœur(s) » et « désobéissant », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items inclus dans les échelles). Les réponses possibles variaient de 0 (« ne s'applique pas ») à 2 (« comportement fréquent ») sur une échelle de Likert en 3 points. Les scores obtenus pouvaient varier de 0 à 16. Un score plus élevé représentait des comportements liés aux

TC et TOP plus fréquents et nombreux chez les garçons alors qu'ils étaient âgés de 10 à 12 ans. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient de 0,94 pour les échelles de chacun des temps de mesure, c'est-à-dire à 10, 11 et 12 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Les coefficients de corrélations entre les différents temps de mesure allaient de 0,52 à 0,57. La moyenne des échelles à 10, 11 et 12 ans a été utilisée.

3.2.2. Les variables présumées compensatoires ou de protection

Engagement scolaire à la mi-adolescence. Le premier présumé facteur compensatoire ou de protection à l'étude est l'engagement scolaire à 14-15 ans. Pour le mesurer, des échelles sur les données autorapportées du niveau d'engagement scolaire à l'âge de 14 ans et 15 ans ont été créées afin de maximiser l'utilisation des données. Ces échelles comportaient chacune 6 items (par exemple, « as-tu l'impression que tu fais ton possible à l'école » et « au cours de cette année scolaire, as-tu manqué l'école sans excuse valable », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles variaient de 0 (« jamais ») à 3 (« souvent »), faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 18. Les items négatifs ont été inversés de sorte qu'un score plus élevé représentait un plus grand engagement scolaire à l'adolescence chez le répondant. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient de 0,81 pour les échelles de 14 et 15 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Le coefficient de corrélation entre les différents temps de mesure était de 0,62. La moyenne des échelles à 14 et 15 ans a été utilisée.

Légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence. Le second présumé facteur compensatoire ou de protection à l'étude est la légitimité perçue de l'autorité évaluée à 14 ans à l'aide d'items tirés du Jessness Inventory (Jessness, 1983). Pour la mesurer, une échelle sur les données autorapportées à cet inventaire à 14 ans a été créée (ces données n'étaient pas disponibles à 15 ans). Cette échelle comportait 9 items (p. ex., « ça me choque que les bandits puissent s'en tirer sans être punis » et « la plupart des policiers sont prêts à m'aider », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles étaient vrai (0) ou faux (1) faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 9. Les items négatifs ont été inversés de sorte qu'un score plus élevé représentait une plus grande légitimité de l'autorité perçue

par le répondant. L'alpha ordinal (Zumbo et al., 2007) était de 0,86 pour cette échelle, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006).

3.2.3. Les variables dépendantes

Violence physique dans les relations intimes. La première forme de VRI à l'étude est la violence physique. Pour la mesurer, des échelles sur les données autorapportées de la fréquence des violences physiques perpétrées à l'âge de 16 ans et 17 ans ont été créées. Ces échelles comportaient chacune 7 items (par exemple, « de pousser ou bousculer » ou « de lancer quelque chose », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles variaient de 0 (« jamais ») à 3 (« souvent »), faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 21. Un score plus élevé représentait une plus grande fréquence de violence physique perpétrée à l'adolescence par le répondant. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient respectivement de 0,95 et 0,96 pour les échelles de 16 et 17 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Le coefficient de corrélation entre les différents temps de mesure était de 0,23. La moyenne des échelles à 16 et 17 ans a été utilisée.

Violence psychologique dans les relations intimes. La deuxième forme de VRI à l'étude est la violence psychologique, qui correspond à tout propos portant à l'intégrité psychologique d'une personne. Pour la mesurer, des échelles sur les données autorapportées de la fréquence des violences psychologiques perpétrées à l'âge de 16 ans et 17 ans ont été créées. Ces échelles comportaient chacune 6 items (par exemple, « empêcher de voir un ami » ou « contrôler l'horaire », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles variaient de 0 (« jamais ») à 3 (« souvent »), faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 18. Un score plus élevé représentait une plus grande fréquence de violence psychologique perpétrée à l'adolescence par le répondant. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient de 0,87 pour les échelles de 16 et 17 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Le coefficient de corrélation entre les différents temps de mesure était de 0,39. La moyenne des échelles à 16 et 17 ans a été utilisée.

Violence sexuelle dans les relations intimes. La troisième forme de VRI est la violence sexuelle. Pour la mesurer, des échelles sur les données autorapportées de la fréquence des violences sexuelles perpétrées à l'âge de 16 ans et 17 ans ont été créées. Ces échelles comportaient chacune 6 items (par exemple, « faire des avances sexuelles avec pressions » ou « essayer d'avoir une relation sexuelle avec de la drogue », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles variaient de 0 (« jamais ») à 3 (« souvent »), faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 18. Un score plus élevé représentait une plus grande fréquence de violence sexuelle perpétrée à l'adolescence par le répondant. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient respectivement de 0,94 et 0,96 pour les échelles de 16 et 17 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Le coefficient de corrélation entre les différents temps de mesure était de 0,18. La moyenne des échelles à 16 et 17 ans a été utilisée.

3.2.4. Les variables de contrôle

Adversité familiale. Un index d'adversité familiale a été créé en tenant compte des indices suivants lorsque les garçons étaient à la maternelle : (1) la structure familiale intacte ou non intacte, (2) le niveau d'éducation des parents, (3) le statut professionnel des parents et (4) de l'âge des parents à la naissance de leur premier enfant. Le statut professionnel des parents était fondé sur un indice d'emploi socio-économique pour les Canadiens (Blisshen et al., 1987). Pour la structure familiale, un score de 1 a été attribué si le garçon ne vivait pas avec ses deux parents biologiques au moment de l'évaluation, alors que pour tous les autres indices, les scores du 30^e centile le plus bas ont reçu un score de 1. Une moyenne de ces scores a ensuite été réalisée afin d'obtenir un score global d'adversité familiale. L'adversité familiale a été contrôlée afin de tenir compte de son association potentielle avec les variables étudiées. En effet, l'adversité familiale a été associée à une plus grande probabilité de perpétrer de VRI au début de l'âge adulte, surtout chez les hommes (Fergusson et al., 2008). Elle a été associée à de plus grandes probabilités de présenter des problèmes de comportement (Kolvin et al., 1988; Rutter, 1985), d'avoir des parents ayant des pratiques parentales négatives (Conger et al., 1994) ainsi que d'être impliqué dans la délinquance violente à l'adolescence (Fontaine et al., 2016).

Pratiques parentales négatives. Les pratiques parentales négatives font référence à des pratiques parentales orientées principalement vers l'usage de la punition. Pour les mesurer, des échelles sur les données autorapportées par le jeune de la fréquence des pratiques punitives de ses parents alors qu'il était âgé de 10, 11, 12, 14 et 15 ans ont été créées. Ces échelles comportaient chacune 6 items (p. ex., « de te punir en te tapant » ou « de te punir en te refusant des choses », voir l'annexe 1 pour l'ensemble des items incluent dans les échelles) et les réponses possibles variaient de 0 (« jamais ») à 3 (« souvent »), faisant en sorte que les scores possibles se situaient entre 0 et 18. Un score plus élevé représentait une plus grande fréquence des pratiques parentales négatives. Les alphas ordinaux (Zumbo et al., 2007) étaient respectivement de 0,66, 0,67, 0,64, 0,70 et 0,74 pour les échelles de 10, 11, 12, 14 et 15 ans, ce qui est considéré comme satisfaisant à partir de 0,70 (Lance et al., 2006). Les coefficients de corrélation entre les temps de mesure allaient de 0,22 à 0,56. La moyenne des échelles à 10, 11, 12, 14 et 15 ans a été utilisée. Cette variable a été contrôlée afin de tenir compte de son association potentielle avec la perpétration de VRI. En effet, les pratiques parentales négatives ont été associées plusieurs fois à une plus grande probabilité de perpétrer de la VRI (Brendgen et al., 2002; Latzman et al., 2015; Magdol et al., 1998).

Témoin de disputes entre les parents. Le fait d'être témoin de disputes entre les parents a été mesuré de manière autorapportée par les participants en leur demandant « tes parents se disputent-ils devant toi? » à l'âge de 10 à 15 ans. Les réponses possibles variaient de 1 (« jamais ») à 4 (« souvent ») ainsi qu'un cinquième choix de réponse qui correspondait au fait de ne vivre qu'avec un seul des parents. Pour les participants ayant répondu en termes de fréquence, soit de 1 (« jamais ») à 4 (« souvent »), le score maximal à l'item à 10, 11, 12, 13, 14 ou 15 ans a été utilisé. Ils ont ensuite été regroupés de sorte que ceux ayant un score maximal de 1 ou 2 étaient dans la catégorie « jamais à de temps en temps » et que ceux dont le score maximal était de 3 ou 4 étaient dans la catégorie « plusieurs fois à souvent ». Pour les participants ayant répondu ne vivre qu'avec un seul parent lors de ces six temps de mesure, ils ont fait l'objet d'une troisième et dernière catégorie, soit « ceux ne vivant qu'avec un seul parent ». Cette variable catégorielle comprenait donc trois catégories selon la fréquence maximale à laquelle ils étaient exposés à des disputes entre les parents entre 10 et 15 ans, c'est-à-dire « jamais ou de temps en temps », « plusieurs fois ou souvent » ainsi que ceux n'ayant vécu qu'avec un seul parent pendant tout ce temps. Cette variable

a été contrôlée afin de tenir compte de son association potentielle avec la perpétration de VRI. En effet, le fait d'être témoin de conflits ou de violence entre les parents a été associé à de nombreuses reprises à une plus grande probabilité de perpétrer de la VRI (Gil-González et al., 2008; Kinsfogel et Grych, 2004; Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009).

Victimisation sexuelle. La victimisation sexuelle avant l'âge de 15 ans a été mesurée à l'aide de deux items dichotomiques regroupés, soit le fait d'avoir déjà été victime d'abus sexuel (« oui ») ou pas (« non ») avant l'âge de 14 ans (0-14 ans) et le fait d'avoir été victime (« oui ») ou pas (« non ») d'abus sexuel dans la dernière année à l'âge de 15 ans. Le participant pouvait donc avoir déjà été victime d'abus sexuel (« oui ») ou pas (« non ») avant l'âge de 15 ans. Cette variable a été contrôlée afin de tenir compte de son association potentielle avec la perpétration de VRI. En effet, la victimisation sexuelle a été associée à une plus grande probabilité de perpétrer de la VRI à l'âge adulte (Fang et Corso, 2007; Renner et Whitney, 2012) ainsi qu'au fait d'être impliqué plus généralement (victimisation ou perpétration) dans de la VRI à l'adolescence (Hébert et al., 2017).

3.3. Les considérations éthiques

Le projet de recherche initial menée par le GRIP ayant permis la collecte des données longitudinales qui ont servi aux analyses de ce mémoire a reçu une attestation de conformité de la part du comité d'éthique de la recherche du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine. Comme le présent projet comprend l'utilisation secondaire de ces données, il a aussi obtenu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche volet société et culture (CERSC) de l'Université de Montréal (voir l'annexe 2 pour la copie du certificat d'approbation éthique). Concernant les participants, leur consentement a été obtenu, et ce, à chacun des temps de mesure de l'étude.

3.4. La stratégie analytique

Dans un premier temps, des statistiques descriptives ont été réalisées afin de décrire l'échantillon quant aux variables à l'étude à l'aide du logiciel SPSS (version 28.0.1.0). Puis, une imputation simple a été réalisée à l'aide de SPSS (version 28.0.1.0) pour gérer les quelques données manquantes quant aux variables d'intérêt (p. ex., variables de contrôle et variables présumées compensatoires ou de protection) avant la réalisation des analyses bivariées et multivariées. De

premières analyses bivariées (corrélations, tests de différences de moyennes et tableaux de contingence) ont ensuite été effectuées entre les variables indépendantes, présumées compensatoires ou de protection et les variables de contrôle à l'aide du logiciel SPSS (version 28.0.1.0). Les distributions des variables dépendantes (c.-à-d., la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle dans les relations intimes à l'adolescence) ne suivaient pas la courbe normale et comportaient un grand nombre de valeurs nulles (c.-à-d., de répondants ayant révélé n'avoir jamais été violents à ces échelles). Des analyses de régression de type composé Poisson-Gamma (*Compound Poisson-Gamma*; CPG) ont été effectuées afin de tenir compte de la distribution des données (Poisson-Gamma). En effet, une telle distribution se distingue comme ayant à la fois une partie des données suivant une distribution de poisson et une autre partie des données suivant une distribution gamma. Ainsi, les analyses de régression CPG permettraient de tenir compte de l'ensemble de ces données à la fois.

Ainsi, la régression de type CPG effectuée à l'aide de l'extension *cplm* (version 0.7-10) du logiciel R (version 4.2.2) a été utilisée dans trois contextes distincts. Premièrement, elle a été utilisée afin de tester la relation entre chaque variable à l'étude et les principales formes de VRI à titre d'analyses bivariées. Deuxièmement, elle a été utilisée afin de tester les associations entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de VRI, tout en contrôlant l'effet de diverses variables de contrôle (l'adversité familiale, les pratiques parentales négatives, le fait d'être témoin de disputes entre les parents et la victimisation sexuelle). Cette deuxième séquence d'analyses de régression de type CPG a été réalisée dans le but de vérifier si les problèmes de comportement à l'enfance représentaient un facteur de risque lié à la perpétration des principales formes de VRI à l'adolescence. Troisièmement, elle a été utilisée afin de tester les associations entre les variables présumées compensatoires ou de protection et les principales formes de violence, en tenant compte d'une seule variable présumée compensatoire ou de protection à la fois ainsi que de l'effet d'interaction entre les problèmes de comportement à l'enfance et cette dernière. Cette dernière séquence d'analyses a été réalisée dans le but de vérifier si les variables présumées compensatoires ou de protection étaient directement associées à la perpétration des principales formes de violence (c.-à-d., facteurs compensatoires) ou si elles modéraient plutôt la relation entre les différents comportements à l'enfance et la perpétration des principales formes de VRI à l'adolescence (c.-à-d., facteurs de protection). Il est à noter que pour l'ensemble de ces analyses de

régression CPG, des scores standardisés (c.-à-d., les scores z plutôt que les scores bruts) ont été utilisés pour toutes les variables continues afin de faciliter l'interprétation de la décomposition des termes d'interaction dans la dernière séquence d'analyses.

Chapitre 4 – Résultats

4.1. Les statistiques descriptives

Le tableau 2 présente les statistiques descriptives des différentes variables à l'étude. Trois résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, concernant les variables dépendantes, ce tableau met en lumière les faibles scores moyens de violence physique ($M = 0,40$), psychologique ($M = 1,20$) et sexuelle ($M = 0,09$), influencés par le grand nombre de répondants ayant admis n'avoir jamais été violents à ces échelles (score de 0). En effet, 79,4% ($n = 601$) des participants ont révélé ne pas avoir émis de comportements de VRI physique à l'âge de 16-17 ans, alors qu'il s'agit respectivement de 41,2% ($n = 312$) pour la violence psychologique et 90,4% ($n = 695$) pour la violence sexuelle. Ainsi, 20,6% ($n = 156$) des participants ont révélé avoir émis des comportements de VRI sous forme physique (score > 0), alors qu'il s'agit respectivement de 58,8% ($n = 446$) pour la violence psychologique et 9,6% ($n = 74$) pour la violence sexuelle. En ne tenant compte que des scores de ceux ayant admis avoir été violents, les moyennes s'élèvent respectivement à 1,94, 2,04 et 0,95 pour la violence physique, psychologique et sexuelle. Les scores de violence physique et psychologique pour l'ensemble des participants présentent toutefois des étendues très larges dans le sens où les scores de violence physique perpétrée se situent entre 0 et 14 sur une possibilité maximale de 21 et ceux de violence psychologique perpétrée de 0 à 12 sur une possibilité maximale de 18, ce qui n'est pas le cas pour la violence sexuelle dont les scores se situent entre 0 et 3 sur une possibilité maximale de 18. Deuxièmement, concernant les variables présumées compensatoires ou de protection, les scores moyens sont relativement élevés pour l'engagement scolaire ($M = 6,03$) ainsi que pour la légitimité perçue de l'autorité ($M = 12,78$). Troisièmement, concernant les variables de contrôle, il est possible de soulever que 4,8% des participants ont rapporté avoir été victimes d'abus sexuels alors qu'ils étaient âgés de 15 ans ou moins et que 9,2% de ces jeunes ont été témoins de disputes entre les parents « plusieurs fois à souvent » entre 10 et 15 ans.

Tableau 2.*Résultats des analyses descriptives des variables à l'étude*

	Tous les participants						Participants n'ayant pas été violents (score de 0)		Participants ayant admis avoir été violents (score > 0)			
	n	%	M	ÉT	Min	Max	n	%	n	%	M	ÉT
Variabes dépendantes												
Violence physique perpétrée (16-17 ans)	757	-	0,40	1,35	0	14	601	79,4	156	20,6	1,94	2,42
Violence psychologique perpétrée (16-17 ans)	758	-	1,20	1,84	0	12	312	41,2	446	58,8	2,04	2,01
Violence sexuelle perpétrée (16-17 ans)	769	-	0,09	0,35	0	3	695	90,4	74	9,6	0,95	0,68
Variable indépendante principale												
Problèmes de comportement (10-12 ans)	774	-	3,67	3,20	0	13,5						
Variabes compensatoires ou de protection												
Engagement scolaire (14-15 ans)	774	-	6,03	2,34	0	9						
Légitimité perçue de l'autorité (14 ans)	774	-	12,78	3,23	0	18						
Variabes de contrôle												
Adversité familiale (6 ans)	774	-	0,33	0,24	0	1						
Pratiques parentales négatives (10-15 ans)	774	-	3,55	1,70	0	11,4						
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)												
Jamais à de temps en temps	683	88,2										
Plusieurs fois à souvent	71	9,2										
Un seul parent vit à la maison	20	2,6										
Total	774	100										
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	37	4,8										
Total	774	100										

4.2. Les analyses bivariées

En ce qui concerne les analyses bivariées, des corrélations, des tests de différences de moyenne et des tableaux de contingence ont d'abord été réalisés à l'aide de SPSS (version 28.0.1.0) entre les variables indépendantes, présumées compensatoires ou de protection et les variables de contrôle. Pour ce qui est des analyses bivariées entre les différentes variables à l'étude et les variables dépendantes (soit la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle), elles ont été réalisées à l'aide d'analyse de régression composée Poisson-Gamma (CPG) afin que les analyses tiennent compte de la distribution des variables dépendantes.

Le tableau 3 présente les résultats des analyses de corrélations entre les différentes variables continues à l'étude, soit la variable indépendante principale (c. à d., les problèmes de comportement à l'enfance de 10 à 12 ans), les présumées variables compensatoires ou de protection (c. à d., l'engagement scolaire à 14-15 ans et la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans) ainsi que certaines variables de contrôle (c. à d., l'adversité familiale à 6 ans et les pratiques parentales négatives à 10-15 ans). Trois résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, les résultats indiquent que toutes les variables présentées dans le tableau sont associées de manière statistiquement significative entre elles. Deuxièmement, les résultats indiquent des associations positives entre les problèmes de comportement à 10-12 ans, l'adversité familiale à 6 ans et les pratiques parentales négatives à 10-15 ans, ainsi qu'entre les deux présumées variables compensatoires ou de protection (c. à d., l'engagement scolaire à 14-15 ans et la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans). Troisièmement, les résultats indiquent que les problèmes de comportement à 10-12 ans, l'adversité familiale à 6 ans et les pratiques parentales négatives à 10-15 ans sont tous associés négativement à l'engagement scolaire à 14-15 ans et la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans.

Tableau 3.

Résultats des analyses bivariées entre les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide d'analyses de corrélations

	1.	2.	3.	4.	5.
1. Problèmes de comportement (10-12 ans)	1				
2. Engagement scolaire (14-15 ans)	-0,34***	1			
3. Légitimité perçue de l'autorité (14 ans)	-0,24***	0,45***	1		
4. Adversité familiale (6 ans)	0,27***	-0,12***	-0,14***	1	
5. Pratiques parentales négatives (10-15 ans)	0,19***	-0,22***	-0,18***	0,08*	1

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

Le tableau 4 présente les résultats des analyses de différences de moyennes entre la victimisation sexuelle et les différentes variables continues à l'étude (les problèmes de comportement de 10 à 12 ans, l'engagement scolaire de 14 à 15 ans, la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans, l'adversité familiale à 6 ans ainsi que les pratiques parentales de 10 à 15 ans) réalisées à l'aide de tests de t de Student. Deux résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, les résultats indiquent une association statistiquement significative entre la victimisation sexuelle avant l'âge de 15 ans et les problèmes de comportement de 10 à 12 ans ($t = -3,89, p \leq 0,001$). En effet, les jeunes ayant été victimisés sexuellement avant l'âge de 15 ans ont une moyenne plus élevée à l'échelle des problèmes de comportement de 10 à 12 ans ($M = 5,65$) que ceux qui n'ont pas déclaré avoir été victimisés sexuellement ($M = 3,57$). Deuxièmement, les résultats indiquent une association statistiquement significative entre la victimisation sexuelle avant l'âge de 15 ans et l'engagement scolaire à 14-15 ans ($t = 2,11, p \leq 0,05$) ainsi qu'avec la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans ($t = 3,71, p \leq 0,001$). En effet, les jeunes ayant été victimisé sexuellement avant l'âge de 15 ans ont des moyennes moins élevées à l'échelle de l'engagement scolaire à 14-15 ans ($M = 11,69$) ainsi qu'à l'échelle de la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans ($M = 4,65$) que ceux qui n'ont pas déclaré avoir été victimisés sexuellement ($M = 12,83$; $M = 6,10$).

Tableau 4.

*Résultats des analyses de différences de moyennes entre la victimisation sexuelle et les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide de tests *t* de Student*

	Victimisation sexuelle (0-15 ans)			
	M		<i>t</i>	<i>n</i>
	Oui	Non		
Problèmes de comportement (10-12 ans)	5,65	3,57	-3,89***	774
Engagement scolaire (14-15 ans)	11,69	12,83	2,11*	774
Légitimité perçue de l'autorité (14 ans)	4,65	6,10	3,71***	774
Adversité familiale (6 ans)	0,45	0,32	-3,21***	774
Pratiques parentales négatives (10-15 ans)	3,70	3,54	-0,57	774

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

Le tableau 5 présente les résultats des analyses de différences de moyennes entre le fait d'être témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans et les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide d'Anova à un facteur. Un seul résultat important ressort de ce tableau. En effet, les résultats indiquent une association statistiquement significative entre le fait d'être témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans et les pratiques parentales négatives de 10 à 15 ans ($F = 20,61$, $p \leq 0,001$). Plus précisément, les jeunes ayant été plusieurs fois à souvent témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans ont une moyenne plus élevée à l'échelle des pratiques parentales négatives de 10 à 15 ans ($M = 4,68$) que ceux qui en auraient été témoin jamais à de temps en temps ($M = 3,41$). Ces deux groupes ne se distinguent toutefois pas de manière statistiquement significative à ceux dont un seul parent vit à la maison.

Tableau 5.

Résultats des analyses de différences de moyennes entre le fait d'être témoin de disputes entre les parents et les différentes variables continues à l'étude réalisées à l'aide d'analyses d'Anova à un facteur

Problèmes de comportement (10-12 ans)			
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)	<i>n</i>	M	ÉT
Jamais à de temps en temps	683	3,60	3,17
Plusieurs fois à souvent	71	4,27	3,37
Un seul parent vit à la maison	20	3,67	3,59
Total	774		
F = 1,37			
Engagement scolaire (14-15 ans)			
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)	<i>n</i>	M	ÉT
Jamais à de temps en temps	683	12,84	3,23
Plusieurs fois à souvent	71	12,18	3,28
Un seul parent vit à la maison	20	12,78	3,23
Total	774		
F = 1,35			
Légitimité perçue de l'autorité (14 ans)			
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)	<i>n</i>	M	ÉT
Jamais à de temps en temps	683	6,06	2,31
Plusieurs fois à souvent	71	5,68	2,47
Un seul parent vit à la maison	20	6,30	2,68
Total	774		
F = 0,96			
Adversité familiale (6 ans)			
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)	<i>n</i>	M	ÉT
Jamais à de temps en temps	683	0,33	0,25
Plusieurs fois à souvent	71	0,30	0,19
Un seul parent vit à la maison	20	0,37	0,28
Total	774		
F = 0,85			
Pratiques parentales négatives (10-15 ans)			
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)	<i>n</i>	M	ÉT
Jamais à de temps en temps	683	3,41	1,61
Plusieurs fois à souvent	71	4,68	1,90
Un seul parent vit à la maison	20	4,23	2,20
Total	774		
F = 20,61***			

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

Le tableau 6 présente les résultats des analyses bivariées entre les différentes variables catégorielles à l'étude, soit le fait d'être témoin de disputes entre les parents (10-15 ans) et la victimisation sexuelle (0-15 ans) à l'aide d'un tableau de contingence. Les résultats indiquent qu'il n'y a pas d'association statistiquement significative entre le fait d'être témoin de disputes entre les parents (10-15 ans) et la victimisation sexuelle (0-15 ans) ($\chi^2 = 1,95$, *ns*).

Tableau 6.

Résultats des analyses bivariées entre la victimisation sexuelle et le fait d'être témoin de disputes entre les parents à l'aide d'un tableau de contingence

	Victimisation sexuelle (0-15 ans)					
	Oui		Non		Total	
	n	%	n	%	n	%
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans)						
Jamais à de temps en temps	35	5,1	648	94,9	683	100
Plusieurs fois à souvent	1	1,4	70	98,6	71	100
Un seul parent vit à la maison	1	1,4	19	98,6	20	100
Total	737	95,2	37	4,8	774	100

$$\chi^2 = 1,95$$

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

Ces résultats sont présentés à titre informatif, bien que les postulats afin de réaliser ce type d'analyses ne sont pas respectés dans ce cas-ci.

Le tableau 7 présente les résultats des analyses de régression composée Poisson-Gamma (CPG) entre les différentes variables à l'étude et la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle en contexte de relation intime à l'adolescence à 16-17 ans. Trois résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, les résultats indiquent que les problèmes de comportement de 10 à 12 ans (coef. = 0,39, $p \leq 0,001$) sont significativement et positivement associés à la perpétration de violence physique en contexte de relation intime à l'adolescence, ce qui ne serait pas le cas pour la perpétration de violence psychologique (coef. = 0,08, *ns*) et sexuelle (coef. = 0,20, *ns*). En effet, une augmentation de 1 à l'échelle des problèmes de comportement de 10 à 12 ans multiplie la moyenne de violence physique perpétrée par un facteur de 1,48 ($\exp(0,39) = 1,48$) lorsqu'il est le seul facteur considéré. Deuxièmement, concernant les variables présumées compensatoires ou de protection, il est intéressant de constater les associations statistiquement significatives et négatives de l'engagement scolaire à 14-15 ans avec la perpétration

de violence psychologique (coef. = -0,23, $p \leq 0,001$) et sexuelle (coef. = -0,50, $p \leq 0,001$), mais pas physique (coef. = -0,23, *ns*) ainsi que les associations statistiquement significatives et négatives de la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans avec la perpétration de violence physique (coef. = -0,45, $p \leq 0,001$), psychologique (coef. = -0,25, $p \leq 0,001$) et sexuelle (coef. = -0,46, $p \leq 0,001$). En effet, une augmentation de 1 à l'échelle de l'engagement scolaire à 14-15 ans multiplie la moyenne de violence psychologique perpétrée par un facteur de 0,79 ($\exp(-0,23) = 0,79$) lorsqu'il est le seul facteur considéré, alors que c'est plutôt par un facteur de 0,60 ($\exp(-0,50) = 0,60$) pour la perpétration de violence sexuelle. Une augmentation de 1 à l'échelle de la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans multiplie respectivement la moyenne de violence physique, psychologique et sexuelle perpétrée par des facteurs de 0,64 ($\exp(-0,45) = 0,64$), 0,78 ($\exp(-0,25) = 0,78$) et 0,63 ($\exp(-0,46) = 0,63$) lorsqu'il s'agit du seul facteur considéré. Finalement, il est intéressant de constater que ce sont les mêmes facteurs qui sont statistiquement associés à la violence psychologique et sexuelle (l'engagement scolaire à 14-15 ans, la légitimité perçue de l'autorité à l'âge de 14 ans et les pratiques parentales négatives).

Tableau 7.

Résultats des analyses bivariées entre les variables à l'étude et les principales formes de violence perpétrée en contexte de relations intimes à l'adolescence réalisées à l'aide d'analyses de régression CPG

	Violence physique perpétrée (16-17 ans)		Violence psychologique perpétrée (16-17 ans)		Violence sexuelle perpétrée (16-17 ans)	
	Coef.	Exp(coef.)	Coef.	Exp(coef.)	Coef.	Exp(coef.)
Variable indépendante principale						
Problèmes de comportement (10-12 ans) ^a	0,39***	1,48	0,08	1,08	0,20	1,22
Variables compensatoires ou de protection						
Engagement scolaire (14-15 ans) ^a	-0,23	0,79	-0,23***	0,79	-0,50***	0,60
Légitimité perçue de l'autorité (14 ans) ^a	-0,45***	0,64	-0,25***	0,78	-0,46***	0,63
Variables de contrôle						
Adversité familiale (6 ans) ^a	0,20	1,23	0,05	1,05	0,06	1,07
Pratiques parentales négatives (10-15 ans) ^a	0,18	1,20	0,14**	1,15	0,26*	1,30
Témoin de disputes entre les parents (10-15 ans) ^b						
Plusieurs fois à souvent	0,40	1,50	0,01	1,01	0,24	1,27
Un seul parent vit à la maison	-0,79	0,45	0,25	1,28	0,10	1,10
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	1,12*	3,05	0,37	1,44	0,34	1,40

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

^a. Les scores Z ont été utilisés pour toutes les variables continues du modèle (voir méthodologie).

^b. Groupe de référence : les participants de la catégorie « jamais ou de temps en temps ».

4.3. Les analyses multivariées

Cette section se divise en deux parties distinctes dans le but de répondre aux deux derniers objectifs spécifiques de ce mémoire. La première partie porte donc sur l'identification d'un présumé facteur de risque (les comportements liés aux troubles de la conduite et d'opposition de 10 à 12 ans) tout en tenant compte des variables de contrôle (l'adversité familiale à 6 ans, les pratiques parentales négatives de 10 à 15 ans et la victimisation sexuelle à l'âge de 15 ans ou moins) alors que la deuxième partie porte sur l'identification de présumés facteurs compensatoires ou de protection liés à la perpétration de VRI à l'adolescence (l'engagement scolaire à 14-15 ans et la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans). Il est à noter que la variable de contrôle d'avoir été témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans a été retiré des analyses multivariées comme elle n'était associée significativement à aucune des formes de VRI à l'adolescence sur le plan des analyses bivariées (voir tableau 7).

Le tableau 8 présente les résultats des analyses de régression CPG examinant les associations entre les problèmes de comportement à 10-12 ans et les principales formes de VRI perpétrée à l'adolescence, tout en tenant compte des diverses variables de contrôle. Deux résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, les résultats indiquent que l'association entre les problèmes de comportement à 10-12 ans et la perpétration de VRI physique à l'adolescence (coef. = 0,31, $p \leq 0,05$) demeure statistiquement significative et positive même en tenant compte des variables de contrôle. Une augmentation de 1 à l'échelle des problèmes de comportement à 10-12 ans multiplie la moyenne de violence physique perpétrée par un facteur de 1,36 ($\exp(0,31) = 1,36$) tout en tenant compte de l'adversité familiale à 6 ans, des pratiques parentales négatives de 10 à 15 ans, du fait d'être témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans et de la victimisation sexuelle à l'âge de 15 ans ou moins dans le modèle. Deuxièmement, les résultats indiquent que l'association entre les pratiques parentales négatives et la perpétration de violence psychologique demeure statistiquement significative et positive (coef. = 0,13, $p \leq 0,05$). Une augmentation de 1 à l'échelle des pratiques parentales négatives à 10-15 ans multiplie la moyenne de violence psychologique perpétrée par un facteur de 1,14 ($\exp(0,13) = 1,14$) tout en tenant compte des problèmes de comportement à 10-12 ans, de l'adversité familiale à 6 ans, du fait d'être

témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans et de la victimisation sexuelle à l'âge de 15 ans ou moins dans le modèle. Ce n'est toutefois plus le cas pour la perpétration de violence sexuelle (coef. = 0,23, *ns*). Effectivement, aucun des facteurs à l'étude n'est significativement lié à la perpétration de violence sexuelle dans le modèle présenté au tableau 7.

Tableau 8.

Résultats des analyses de régression CPG examinant les associations entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de violence perpétrée dans les relations intimes à l'adolescence

	Violence physique perpétrée (16-17 ans)		Violence psychologique perpétrée (16-17 ans)		Violence sexuelle perpétrée (16-17 ans)	
	Coef.	Exp(coef.)	Coef.	Exp(coef.)	Coef.	Exp(coef.)
Problèmes de comportement (10-12 ans) ^a	0,31*	1,36	0,04	1,04	0,15	1,17
Adversité familiale (6 ans) ^a	0,06	1,06	0,02	1,02	0,005	1,00
Pratiques parentales négatives (10-15 ans) ^a	0,18	1,20	0,13*	1,14	0,23	1,26
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	0,85	2,34	0,33	1,39	0,24	1,27
	$\chi^2=179,9^{***}$; ddl=4		$\chi^2=28,2^{***}$; ddl=4		$\chi^2=21,3^{***}$; ddl=4	

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

^a. Les scores Z ont été utilisés pour toutes les variables continues du modèle (voir méthodologie).

Finalement, le tableau 9 présente les résultats des analyses de régression CPG examinant les associations entre les présumés facteurs compensatoires ou de protection et les principales formes de VRI perpétrée à l'adolescence. Ce tableau est divisé en deux parties distinctes : la première partie présente les résultats sans le terme d'interaction visant à tester le rôle compensatoire (via une association directe) alors que la seconde partie présente les résultats avec le terme d'interaction visant à tester le rôle protecteur (via un effet d'interaction) des présumées variables compensatoires ou de protection. Deux résultats importants ressortent de ce tableau. Premièrement, les résultats indiquent que l'engagement scolaire à 14-15 ans est associé de manière statistiquement significative et négative à la perpétration de VRI psychologique (coef. = -0,22, $p \leq 0,001$) et sexuelle (coef. = -0,46, $p \leq 0,001$) à l'adolescence, mais pas à la perpétration de violence physique (coef. = -0,13, *ns*). Ainsi, une augmentation d'une unité à l'échelle de l'engagement scolaire à 14-15 ans multiplie la moyenne de violence psychologique par un facteur de 0,80 ($\exp(-0,22) = 0,80$), alors qu'elle multiplie la moyenne de violence sexuelle par un facteur de 0,63 ($\exp(-0,46) = 0,63$). Deuxièmement, les résultats indiquent que la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans est associée de manière statistiquement significative et négative à la perpétration de VRI physique (coef. = -0,35, $p \leq 0,01$), psychologique (coef. = -0,22, $p \leq 0,001$) et sexuelle (coef. = -0,40, $p \leq 0,01$) à l'adolescence. En effet, une augmentation d'une unité à l'échelle de la légitimité perçue de l'autorité à 14 ans multiplie la moyenne de violence physique par un facteur de 0,70 ($\exp(-0,35) = 0,70$), alors qu'elle multiplie la moyenne de violence psychologique par un facteur de 0,80 ($\exp(-0,22) = 0,80$) et la moyenne de violence sexuelle par un facteur de 0,67 ($\exp(-0,40) = 0,67$).

Tableau 9.

Résultats des analyses de régression CPG concernant les associations entre les facteurs compensatoires ou de protection présumés et les principales formes de violence dans les relations intimes à l'adolescence

	Violence physique perpétrée (16-17 ans)			
	Engagement scolaire (14-15 ans) ^a		Légitimité perçue de l'autorité (14 ans) ^a	
	Coef.	Exp(coef)	Coef.	Exp(coef)
Partie 1				
Problèmes de comportement (10-12 ans) ^a	0,28*	1,32	0,26*	1,30
Adversité familiale (6 ans) ^a	0,06	1,06	0,03	1,03
Pratiques parentales négatives (10-15 ans) ^a	0,17	1,19	0,15	1,16
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	0,88*	2,41	0,65	1,92
Variable compensatoire ou de protection	-0,13	0,88	-0,35**	0,70
	$\chi^2=187,5^{***}$; ddl=5		$\chi^2=263,5^{***}$; ddl=5	
Partie 2				
Variable compensatoire/de protection x problèmes de comportement	0,18	1,20	0,02	1,02
	$\chi^2=212,1^{***}$; ddl=6		$\chi^2=263,7^{***}$; ddl=6	
	Violence psychologique perpétrée (16-17 ans)			
	Engagement scolaire (14-15 ans) ^a		Légitimité perçue de l'autorité (14 ans) ^a	
	Coef.	Exp(coef)	Coef.	Exp(coef)
Partie 1				
Problèmes de comportement (10-12 ans) ^a	-0,03	0,97	-0,01	0,99
Adversité familiale (6 ans) ^a	0,01	1,01	0,002	1,00
Pratiques parentales négatives (10-15 ans) ^a	0,10	1,11	0,10	1,11
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	0,34	1,40	0,22	1,25
Variable compensatoire ou de protection	-0,22***	0,80	-0,22***	0,80
	$\chi^2=71,8^{***}$; ddl=5		$\chi^2=79,3^{***}$; ddl=5	
Partie 2				
Variable compensatoire/de protection x problèmes de comportement	0,06	1,06	-0,04	0,96
	$\chi^2=75,1^{***}$; ddl=6		$\chi^2=80,8^{***}$; ddl=6	
	Violence sexuelle perpétrée (16-17 ans)			
	Engagement scolaire (14-15 ans) ^a		Légitimité perçue de l'autorité (14 ans) ^a	
	Coef.	Exp(coef)	Coef.	Exp(coef)
Partie 1				
Problèmes de comportement (10-12 ans) ^a	0,03	1,03	0,08	1,08
Adversité familiale (6 ans) ^a	-0,01	0,99	-0,03	0,97
Pratiques parentales négatives (10-15 ans) ^a	0,16	1,17	0,16	1,17
Victimisation sexuelle (0-15 ans)	0,21	1,23	0,11	1,12
Variable compensatoire ou de protection	-0,46***	0,63	-0,40**	0,67
	$\chi^2=62,2^{***}$; ddl=5		$\chi^2=54,9^{***}$; ddl=5	
Partie 2				
Variable compensatoire/de protection x problèmes de comportement	0,08	1,08	-0,11	0,90
	$\chi^2=63,2^{***}$; ddl=6		$\chi^2=58,2^{***}$; ddl=6	

Notes. *** = $p \leq 0,001$; ** = $p \leq 0,01$; * = $p \leq 0,05$.

^a. Les scores Z ont été utilisés pour toutes les variables continues du modèle (voir méthodologie).

Chapitre 5 – Discussion

5.1. L'interprétation des résultats

Le présent mémoire visait à bonifier les connaissances quant aux facteurs associés à la perpétration des principales formes de violence dans les relations intimes (VRI) à l'adolescence. Plus précisément, il visait à examiner si les problèmes de comportement à l'enfance pouvaient être considérés comme un facteur de risque précoce lié à cette violence, tout en tenant compte de l'adversité familiale, les pratiques parentales négatives, le fait d'être témoin de disputes entre les parents et la victimisation sexuelle. Il visait aussi à déterminer si l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence pouvaient être considérés comme des facteurs compensatoires (c. à d., qui sont associés directement à la perpétration de violence à l'adolescence) ou de protection (c. à d., qui modèrent l'association entre les troubles de comportements à l'enfance et la perpétration de violence à l'adolescence), tout en considérant les mêmes facteurs mentionnés précédemment. Les principaux résultats issus de ce mémoire indiquent que : 1) les problèmes de comportement à l'enfance sont associés positivement à la perpétration de violence physique dans les relations intimes à la fin de l'adolescence; 2) le niveau d'engagement scolaire est associé négativement à la perpétration de violence psychologique et sexuelle dans les relations intimes à la fin de l'adolescence et 3) le niveau de légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence est associé négativement à la perpétration de violence physique, psychologique et sexuelle dans les relations intimes à la fin de l'adolescence. L'interprétation des résultats sera présentée en fonction de ces trois principaux résultats.

5.1.1. Les problèmes de comportement à l'enfance comme facteur de risque précoce

Pour ce qui est des problèmes de comportement à l'enfance, les résultats indiquent une association positive entre les problèmes de comportement à l'enfance et la perpétration de VRI physique à l'adolescence, et ce, même en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives et de la victimisation sexuelle. Autrement dit, plus les garçons présentent des problèmes de comportement à l'enfance, plus ils ont des scores élevés de perpétration de violence physique dans les relations intimes à l'adolescence. Les problèmes de comportement à l'enfance

peuvent donc être considérés comme un facteur de risque précoce en lien avec la violence physique perpétrée dans les relations intimes à l'adolescence. Ces premiers résultats viennent donc partiellement appuyer la première hypothèse de ce mémoire, dans la mesure où il s'agit d'un facteur de risque précoce lié à la perpétration de violence physique, mais pas nécessairement lié à la violence psychologique et sexuelle.

Ces résultats vont dans le même sens que l'étude de Brengden et ses collaborateurs (2001) ayant souligné une association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI physique à l'adolescence au sein du même échantillon, bien que les problèmes de comportement étaient plutôt opérationnalisés comme étant des comportements d'agression réactive à 13 ans. Ainsi, même en conceptualisant les problèmes de comportement comme étant des comportements d'agression physique et d'opposition, et ce, de 10 à 12 ans plutôt qu'à 13 ans, l'association se maintient. Ces résultats viennent aussi appuyer les études ayant fait ressortir une association entre les problèmes de comportement et la perpétration de VRI physique à l'âge adulte (Fang et al., 2010; Magdol et al., 1998; O'Donnell et al., 2006), mais cette fois-ci avec la perpétration de VRI physique à l'adolescence. Comme il s'agit d'un facteur de risque précoce à la perpétration de VRI physique seulement, ces résultats viennent mettre en lumière une continuité quant au recours à l'agression physique, probablement comme technique principale de résolution de conflits tels que dans la trajectoire d'agression chronique proposée par Nagin et Tremblay (1999). Son caractère précoce et observable met aussi en lumière la possibilité de cibler rapidement les jeunes garçons plus à risque afin d'intervenir le plus rapidement possible afin d'éviter qu'ils ne s'engagent dans cette trajectoire d'agression chronique.

La perpétration de VRI physique à l'adolescence est aussi associée positivement au fait d'avoir été victimisé sexuellement avant l'âge de 15 ans, du moins avant de tenir compte de l'effet des problèmes de comportement à l'enfance, de l'adversité familiale ainsi que des pratiques parentales négatives. Ces résultats vont donc dans le même sens que ceux des études ayant indiqué une association avec la perpétration de VRI à l'âge adulte (Fang et Corso, 2007; Renner et Whitney, 2012) ainsi qu'avec le fait d'être impliqué plus généralement dans de la VRI à l'adolescence (Hébert et al., 2017). Toutefois, il est possible que cette association ne soit pas restée significative

en considérant les autres variables en raison de la faible prévalence de ceux ayant admis avoir été victimisés sexuellement avant l'âge de 15 ans (4,8%).

Comme il a été mentionné plus haut, les problèmes de comportement à l'enfance ne sont toutefois pas associés de manière significative à la perpétration de VRI psychologique et sexuelle à l'adolescence, et ce, même sans tenir compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives et de la victimisation sexuelle. Concernant la perpétration de violence psychologique, il est tout simplement possible qu'il s'agisse d'un phénomène beaucoup plus complexe, qui ne s'explique pas nécessairement par ce genre de problèmes de comportement à l'enfance. En ce qui a trait à la perpétration de violence sexuelle, il est possible que ces résultats s'expliquent en partie par le fait que le phénomène semble sous-rapporté par les participants, rendant alors la tâche plus ardue afin de faire ressortir des associations significatives. En effet, il est important de rappeler que seulement 9,6% des participants à l'étude ont admis avoir perpétré au moins une fois un comportement violent sexuellement envers leur partenaire.

Par ailleurs, seules les pratiques parentales négatives ressortent comme étant un facteur de risque en lien avec la perpétration des deux autres formes principales de VRI à l'adolescence, c'est-à-dire les violences psychologiques et sexuelles. En effet, les résultats indiquent une association positive significative entre les pratiques parentales négatives et la perpétration de violence psychologique, et ce, tout en tenant compte des problèmes de comportement à l'enfance, de l'adversité familiale et de la victimisation sexuelle. Toutefois, pour ce qui est de l'association positive significative avec la perpétration de violence sexuelle, celle-ci n'est pas maintenue en tenant compte des autres variables mentionnées, probablement en raison d'un manque de puissance statistique en ajoutant les autres variables au modèle comme le phénomène semble sous-rapporté. Bien que ces résultats n'aient pas été attendus, ils vont dans le même sens que plusieurs études réalisées par le passé (Brendgen et al., 2002; Lutzman et al., 2015; Magdol et al., 1998) et soulignent l'importance de tenir compte de ce facteur dans les études sur la perpétration de VRI psychologique et sexuelle à l'adolescence ainsi qu'au moment de faire de l'intervention préventive. En examinant plus précisément les items compris dans l'échelle des pratiques parentales négatives, tels que le fait de punir en criant des noms, en refusant des choses, ou en insultant, il est possible de faire un lien avec des comportements de violence psychologique. En effet, si ces comportements

sont répétitifs, ils peuvent être considérés comme de la violence psychologique envers l'enfant. Ainsi, en s'appuyant sur la théorie de l'apprentissage sociale d'Akers (1994), il est possible de croire que le jeune ne ferait que répéter les comportements que ces parents ont eus à son égard auprès de sa partenaire une fois dans une relation amoureuse à l'adolescence. Le fait que l'échelle ne comporte qu'un item faisant référence à de la violence physique (« de te punir en te tapant ») pourrait expliquer partiellement pourquoi les pratiques parentales négatives ne sont pas significativement associées à la perpétration de violence physique dans les relations intimes à l'adolescence.

5.1.2. L'engagement scolaire comme facteur compensatoire

Pour ce qui est de l'engagement scolaire, les résultats indiquent une association négative entre le niveau d'engagement scolaire à 14-15 ans et la perpétration de VRI psychologique et sexuelle à l'adolescence, et ce, même en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives et de la victimisation sexuelle. Autrement dit, plus les garçons présentent des scores élevés d'engagement scolaire, moins ils ont des scores élevés de perpétration de violence psychologique et sexuelle dans les relations intimes à l'adolescence. L'engagement scolaire peut donc être considéré comme un facteur compensatoire en lien avec ces deux formes de violence. En effet, comme il est associé directement à la perpétration de violence psychologique et sexuelle et qu'il ne modère pas les associations entre les problèmes de comportement à l'enfance et la perpétration de ces formes de violence, il ne peut être considéré comme un facteur de protection. Ces résultats viennent donc partiellement appuyer la seconde hypothèse de ce mémoire puisqu'il n'est pas un facteur compensatoire ou de protection lié à la perpétration de violence physique alors qu'il était attendu que ce soit le cas pour les trois principales formes de violence en s'appuyant sur la théorie du lien social d'Hirschi (1979).

Le fait que l'engagement scolaire puisse être considéré comme un facteur compensatoire en lien avec la perpétration de VRI sous forme psychologique et sexuelle peut s'expliquer à l'aide de la théorie du lien social d'Hirschi (1979). En effet, l'engagement scolaire peut référer au mécanisme d'engagement, représentant le temps et les efforts que le jeune investit dans ses études. Ce temps et ces efforts investis dans un milieu prônant généralement un mode de vie conforme aux

lois et aux normes véhiculées en société augmenteraient alors ces chances d'adhérer à ces valeurs à son tour. Par exemple, il pourrait avoir comme valeur que la violence psychologique ou sexuelle est inacceptable ou qu'il ne faut pas faire aux autres ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse. Il aurait alors plus de chances d'agir en fonction de ces valeurs et donc de ne pas perpétrer de VRI en contexte de relation amoureuse. Ces résultats mettent alors en lumière l'importance de s'assurer que le jeune s'engage activement dans son milieu scolaire afin d'éviter qu'il n'émette des comportements de VRI sous forme psychologique et sexuelle à l'adolescence.

Ces résultats vont dans le même sens que l'étude de Jenkins (1997) ayant appliqué la théorie du lien social d'Hirschi (1979) au milieu scolaire. L'objectif de son étude était d'examiner si les variables associées au milieu scolaire étaient plus importantes pour expliquer la délinquance à l'adolescence. Pour ce faire, elle a adapté les quatre mécanismes (l'attachement, l'engagement, la participation et les valeurs) de la théorie au milieu scolaire. Ainsi, l'attachement scolaire faisait alors référence à l'appréciation que le jeune a de son école et du personnel enseignant; l'engagement scolaire à l'importance accordée aux notes et à l'école en général; la participation à l'école au niveau d'implication dans diverses activités scolaires ou parascolaires (p.ex., les sports, les arts ou les comités) et les valeurs véhiculées à l'école à toutes les valeurs partagées dans le milieu scolaire, notamment via le code de vie ou les règlements de l'école. En tenant compte de ces quatre mécanismes adaptés au milieu scolaire et de diverses autres variables, tels que la séparation des parents, les quatre mécanismes adaptés au milieu scolaire ressortaient comme étant des facteurs davantage associés aux comportements délinquants. Ces mécanismes étaient d'ailleurs associés négativement à l'abandon scolaire (Ouimet, 2008). Ces résultats vont donc dans le même sens que ceux de l'étude de Magdol et ses collaborateurs (1998) ayant permis de faire ressortir l'abandon scolaire comme étant un facteur de risque à la perpétration de VRI à l'adolescence, ainsi qu'avec ceux de Cleveland et ses collaborateurs (2003) ayant fait ressortir le sentiment d'appartenance à l'école (mécanisme de l'attachement scolaire) comme étant un facteur compensatoire en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. Il semble donc que la sphère scolaire soit un élément important à considérer dans les programmes de prévention de la délinquance à l'adolescence, mais aussi de la perpétration de VRI à l'adolescence plus précisément.

En suivant ce raisonnement, il est étonnant que l'engagement scolaire ne puisse être considéré comme un facteur compensatoire lié à la VRI à l'adolescence sous forme physique à partir des résultats issus de ce mémoire. Il est possible que cette association ne soit pas significative en raison de l'effet de plusieurs autres variables qui n'ont pas été prises en compte dans l'étude malgré qu'elle puisse influencer la perpétration de VRI à l'adolescence sous forme physique spécifiquement. En s'appuyant sur la théorie de l'apprentissage sociale d'Akers (1994), il est possible que peu importe le niveau d'engagement scolaire du jeune, celui-ci soit exposé à des modèles violents physiquement dans son entourage ayant davantage d'impact sur les comportements de violent physique qu'il a à son tour au sein de sa relation. Cela pourrait notamment se faire via les pairs (Arriaga et Foshee, 2004; Foshee et Reyes, 2010; Foshee et al., 2010) ou les médias (Connolly et al., 2010).

5.1.3. La légitimité perçue de l'autorité comme facteur compensatoire

En ce qui concerne la légitimité perçue de l'autorité, les résultats indiquent une association négative entre le niveau de légitimité perçue de l'autorité à 14 ans et la perpétration de toutes formes de VRI à l'adolescence, et ce, même en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives et de la victimisation sexuelle. Autrement dit, plus les garçons présentent des scores élevés de légitimité perçue de l'autorité, moins ils ont des scores élevés de perpétration de VRI physique, psychologique et sexuelle dans les relations intimes à l'adolescence. La légitimité perçue de l'autorité peut donc être considérée comme un facteur compensatoire en lien avec toutes les formes de VRI perpétrée à l'adolescence. En effet, comme elle est associée directement à la perpétration de VRI à l'adolescence et qu'elle ne modère pas les associations entre les problèmes de comportement à l'enfance et la perpétration de ces formes de violence, elle ne peut être considérée comme un facteur de protection. Ces résultats viennent donc appuyer la troisième hypothèse de ce mémoire puisqu'il s'agit d'un facteur compensatoire lié à la perpétration de VRI physique, psychologique et sexuelle à l'adolescence en s'appuyant sur la théorie du lien social d'Hirschi (1979).

Le fait que la légitimité perçue de l'autorité puisse être considérée comme un facteur compensatoire en lien avec la perpétration des principales formes de VRI à l'adolescence peut

s'expliquer à partir de la théorie du lien social d'Hirschi (1979). En effet, le fait que le jeune accorde une légitimité à l'autorité consiste en une valeur valorisée par la société. Ainsi, en s'appuyant plus spécifiquement sur le mécanisme des valeurs, le jeune adhérerait à cette valeur puisqu'elle aurait été valorisée dans le milieu familial. Cette valeur aurait alors été partagée au sein de la famille et étant alors en adéquation avec les valeurs valorisées en société, le jeune aurait tendance à se conformer. Ainsi, il aurait moins tendance à émettre des comportements délinquants qui ne sont pas conformes tels que des comportements de VRI à l'adolescence. Par ailleurs, le fait qu'une légitimité soit accordée à l'autorité démontre un certain accord quant aux valeurs que ces instances prônent, notamment le fait que la VRI est criminelle. Ces résultats soulignent l'importance de créer un lien positif entre le jeune et les figures d'autorité afin de promouvoir une perception de légitimité face à ces diverses figures d'autorité afin qu'il soit plus enclin à se conformer et donc à ne pas adopter des comportements antisociaux tels que la perpétration de VRI à l'adolescence.

5.2. Les forces et limites sur le plan méthodologique

Les principales forces de cette étude se retrouvent dans sa méthodologie. En premier lieu, le présent mémoire se démarque quant à l'intérêt porté aux facteurs de risque précoce (c. à d., les problèmes de comportement à l'enfance) et aux présumés facteurs de protection ou compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence alors que très peu d'études portent sur le sujet. Il s'agit aussi d'une des rares études à examiner les trois principales formes de VRI à l'adolescence séparément. En second lieu, le devis longitudinal permet d'identifier des facteurs liés à la perpétration de VRI à l'adolescence, en plus de les situer dans le temps, ce qui n'est pas possible avec un devis transversal. En troisième lieu, les sources multiples d'informations (c. à d., des divers enseignants de 10 à 12 ans et venant du participant lui-même) permettent d'avoir un portrait plus riche et global concernant les variables à l'étude. D'ailleurs, le fait que trois temps de mesure des problèmes de comportement aient été combinés rend l'information encore plus riche dans la mesure où il y a de fortes chances que l'information provienne de trois enseignants différents comme ceux-ci changent généralement chaque année scolaire. En quatrième lieu, le fait qu'un nombre relativement faible de participants ne faisaient plus partie de l'étude à 16-17 ans dus à l'attrition ($n = 195$) et qu'une minorité des participants toujours à l'étude à l'âge de 16-17ans ont affirmé ne pas avoir été en couple à cet âge ($n = 68$) permet d'avoir un échantillon final relativement élevé

($n = 774$). Il s'agit d'une force dans la mesure où la taille de l'échantillon influence la puissance statistique, qui elle, facilite l'obtention de résultats statistiquement significatifs. Finalement, le modèle de régression retenu, soit la régression de type CPG, est adapté à la distribution des variables à l'étude. Il a alors été possible de conserver les valeurs brutes obtenues aux échelles des principales formes de VRI perpétrée à l'adolescence, plutôt que de simplifier ces valeurs en ne distinguant que ceux qui ont déjà été violents en contexte de relation amoureuse à l'adolescence de ceux qui ne l'ont jamais été.

Bien que cette étude présente plusieurs forces, elle comporte aussi certaines limites. En premier lieu, les instruments de mesure représentent une limite potentielle. En effet, la mesure de la perpétration de VRI représente une limite puisque les données de violence reposent sur une seule source de données : le participant lui-même. Comme il s'agit d'un sujet particulièrement sensible, il est possible que ces données comportent certains biais de la part des participants, notamment des biais de désirabilité sociale, un biais qui pousse les participants à se présenter sous leur meilleur jour au moment de la collecte de données. Ainsi, il se pourrait que la perpétration de VRI ait été sous-rapportée. L'utilisation de plusieurs sources de données, comme le participant et le partenaire au moment de la collecte de données aurait permis de surmonter cette limite. De plus, le recrutement auprès des ressources d'aide pour hommes ayant été violents plutôt que dans les écoles aurait pu faire en sorte que les participants aient peut-être été plus enclins à rapporter des comportements de VRI. Malgré ces biais possibles, les mesures autorapportées de perpétration de VRI demeurent tout de même valides comme il a été suggéré dans l'étude de Moffitt et ses collaborateurs (1997).

Quant aux mesures des variables de contrôle, elles peuvent aussi représenter une limite. C'est notamment le cas pour ce qui est de la variable de contrôle faisant référence au fait d'avoir été témoin de disputes entre les parents de 10 à 15 ans alors que l'énoncé adressé aux participants demande la fréquence à laquelle ils ont été témoins de disputes entre les parents, ce qui ne représente pas nécessairement une forme de VRI. En effet, comme il a été mentionné dans la recension, la violence psychologique fait référence à des insultes, de l'intimidation ou des humiliations, et ce, de manière répétitive (Jacquier et Guay, 2013). Toutefois, l'énoncé ne fait état ni de la présence d'insultes, d'intimidation ou d'humiliations ni du caractère répétitif. Il se pourrait

donc que les participants aient tout simplement été témoins de disputes ou conflits dont la résolution s'est faite de manière appropriée, c'est-à-dire sans passer par la perpétration de violence psychologique. C'est d'ailleurs ce qui pourrait expliquer pourquoi cette variable n'était pas associée de manière statistiquement significative à la perpétration des principales formes de VRI au sein de cette étude ainsi que celle de Lavoie et ses collaborateurs (2002) portant sur le même échantillon, contrairement à bien d'autres études (Gil-González et al., 2008; Kinsfogel et Grych, 2004; Stocker et Richmond, 2007; Tschann et al., 2009). La mesure de la variable de contrôle faisant référence à la victimisation sexuelle peut aussi représenter une limite. En effet, il est possible que l'item à 14 ans, où il est demandé au participant s'il a déjà été victime d'abus sexuels comporte des biais, surtout puisqu'il s'agit d'un item qui fait référence à la période de 0 à 14 ans. Toutefois, un jeune ayant été victimisé en très bas âge pourrait ne pas en avoir de souvenirs. Le recours à une seconde source de données, comme les parents, aurait pu être pertinent dans ce cas-ci, d'autant qu'il se pourrait que des conséquences néfastes en réaction à ce traumatisme se manifestent sans que le jeune n'en ait un réel souvenir. D'ailleurs, il est possible que le jeune n'ait tout simplement pas voulu admettre une telle expérience de victimisation dans le contexte de l'étude.

Ensuite, la composition même de l'échantillon de la présente étude peut s'avérer être une limite quant à la généralisation des résultats. Plus précisément, le fait que l'échantillon soit uniquement composé de garçons pourrait limiter la généralisation des résultats auprès des filles. En ce sens, le fait que l'échantillon soit composé de participants blancs provenant de milieux défavorisés de Montréal pourrait limiter la généralisation des résultats à des populations provenant de milieux plus favorisés ou ayant une autre origine ethnique, notamment en raison des différences culturelles. Le fait que les garçons ayant été en couple à la fin de l'adolescence au sein de cette étude n'étaient pas représentatifs de l'échantillon total de l'ÉLEM peut limiter la généralisation des résultats. En effet, ceux-ci avaient moins de problèmes de comportement à l'enfance, vivaient moins d'adversité familiale et avaient un plus grand engagement scolaire à la mi-adolescence par rapport à ceux ne faisant plus partie de l'étude. En comparaison à ceux n'ayant pas été en couple à la fin de l'adolescence, ceux-ci avaient plus de problèmes de comportement à l'enfance, vivaient plus d'adversité familiale, mais avaient des niveaux moindres d'engagement scolaire de légitimité

perçue de l'autorité à la mi-adolescence. De plus amples travaux sont alors nécessaires afin de pouvoir généraliser les résultats issus de ce mémoire.

En dernier lieu, une autre limite concerne l'époque où la collecte de données a été réalisée. En effet, il est fort probable, voire souhaitable, que les efforts de sensibilisation quant aux principales formes de violence perpétrées dans un contexte de relations intimes aient changé depuis le temps. Par exemple, le fait de reconnaître avoir posé des comportements de violence sexuelle envers une partenaire en 1994 et 1995 dans le cadre d'une collecte de donnée a pu être confrontant alors que la sensibilisation quant aux violences sexuelles entre partenaires et au consentement n'était pas autant d'actualité. Toujours en lien avec l'époque de la collecte de données sur les violences, il est possible que la vision hétéronormative à ce moment ait pu biaiser les résultats. En effet, comme la question filtre était « as-tu déjà eu une blonde? » en précisant que « le terme « blonde » signifie une amie de fille que tu vois régulièrement de préférence à d'autres », il se pourrait que les participants ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuel aient répondu aux questions même s'ils avaient un copain ou qu'ils ont tout simplement répondu ne pas avoir eu de blonde ne se sentant pas interpellé par la question. Toutefois, rien ne permet d'obtenir cette information.

5.3. Les implications théoriques et pratiques

En dépit des limites méthodologiques mentionnées précédemment, les résultats découlant de ce mémoire peuvent mener à plusieurs implications théoriques et pratiques. Sur le plan théorique, les résultats permettent de répondre à l'objectif principal du mémoire, qui est de bonifier les connaissances quant aux facteurs associés à la perpétration de VRI à l'adolescence. En effet, plusieurs études ont permis de mettre en lumière que les problèmes de comportement à l'enfance et à l'adolescence étaient un facteur de risque à la perpétration de VRI à l'âge adulte (Ehrensaft et al., 2003; Fang et al., 2010; Magdol et al., 1998; O'Donnell et al., 2006; Raudino et al., 2012; Wymbs et al., 2012). L'étude de Brengden et ses collaborateurs (2001) a aussi permis de faire ressortir une association entre les problèmes de comportement à l'enfance, c'est-à-dire les comportements d'agression réactive à 13 ans, et la perpétration de VRI physique à l'adolescence, et ce, au sein du même échantillon que celui à l'étude dans ce mémoire (c. à d., l'ÉLEM). Les résultats issus de ce mémoire permettent alors de venir appuyer les résultats issus de l'étude de

Brengden et ses collaborateurs (2001), mais cette fois-ci en conceptualisant les problèmes de comportement comme étant des comportements d'agression physique et d'opposition de 10 à 12 ans comparativement à des comportements d'agression réactive et proactive à l'âge de 13 ans. Ces résultats viennent aussi appuyer la possibilité d'identifier des facteurs de risque liés à la perpétration de VRI à l'adolescence étant plus précoces. Par ailleurs, les résultats issus de ce mémoire viennent aussi appuyer ceux de l'étude de Lavoie et ses collaborateurs (2002), encore une fois réalisée auprès de l'ÉLEM, qui a mis en lumière une association entre les pratiques parentales sévères de 10 à 12 ans et la perpétration de VRI à l'adolescence en combinant les formes physiques et psychologiques. Toutefois, la présente étude permet de faire ressortir une association significative plus précisément avec la perpétration de VRI psychologique à l'adolescence, et ce, tout en tenant compte des problèmes de comportement à l'enfance, de l'adversité familiale et de la victimisation sexuelle. Ces résultats permettent de souligner l'importance de tenir compte des pratiques parentales négatives comme facteur de risque à la perpétration de VRI à l'adolescence, surtout sous forme psychologique.

Le fait que les problèmes de comportement à l'enfance puissent être considérés comme un facteur de risque précoce lié à la perpétration de VRI physique, mais pas à la violence psychologique et sexuelle montre la nécessité d'étudier les différentes formes de violence séparément. En effet, bien que ces différentes formes aient tendance à coexister au sein d'une même relation (OMS, 2005) et qu'elles aient été combinées au sein de plusieurs études (par exemple, Lavoie et al., 2002), il semble y avoir des distinctions quant aux facteurs associés aux principales formes de VRI à l'adolescence. Il est possible que la perpétration de violence psychologique et sexuelle soit un phénomène plus complexe. Une investigation plus approfondie des facteurs associés avec ces deux formes principales de VRI à l'adolescence semble nécessaire. Il est toutefois rassurant de constater que des facteurs modifiables par l'intervention, tels que la légitimité perçue de l'autorité et l'engagement scolaire à la mi-adolescence, soient associés à moins de VRI perpétrée à l'adolescence. Ceux-ci peuvent donc être considérés comme des facteurs compensatoires à la perpétration de VRI, venant notamment appuyer les principes proposés par la théorie du lien social d'Hirschi (1979).

Sur le plan des implications pratiques, l'identification de tels facteurs permet de guider les stratégies de prévention contre la perpétration de VRI une fois à l'adolescence. L'identification des problèmes de comportement en tant que facteur de risque précoce à la perpétration de VRI physique à l'adolescence permet de concentrer les efforts de prévention auprès de ces jeunes considérés comme un peu plus à risque dans la mesure où les ressources pour le faire sont souvent limitées. Comme il s'agit de comportements manifestes, c'est-à-dire observables par les parents ou les enseignants, l'identification des jeunes à risque est d'autant plus facilitée, notamment en considérant la présence de personnels spécialisés comme les psychoéducatrices dans les écoles primaires. Par ailleurs, le fait qu'il s'agisse d'un facteur de risque soit précoce permet une plus grande marge de manœuvre pour mettre en place diverses stratégies de prévention en place. L'identification de facteurs de protection réduisant la probabilité que des individus manifestent des comportements de VRI physique à l'adolescence malgré la présence de problèmes de comportement à l'enfance aurait permis d'orienter davantage ces stratégies de prévention, ce qui n'a malheureusement pas pu être le cas au sein de ce mémoire. L'identification de facteurs compensatoires à la mi-adolescence (14-15 ans) reste tout de même un élément important à considérer lorsque vient le temps de prévenir la perpétration de VRI, et ce, auprès de tous les jeunes. En effet, il semble important de faire en sorte que dès son plus jeune âge, l'enfant soit en mesure de tisser des liens significatifs avec la société, notamment via un engagement scolaire élevé et une haute légitimité perçue de l'autorité afin de prévenir le recours à la VRI à la fin de l'adolescence. L'identification des pratiques parentales négatives comme facteur de risque à la perpétration de VRI psychologique à l'adolescence, ainsi qu'en lien avec la perpétration de VRI sexuelle lorsqu'il s'agit du seul facteur dont on tient compte, permet de souligner l'importance d'intervenir auprès de la famille aussi en guise de prévention.

À ce jour, les efforts de prévention au Québec se sont davantage tournés vers la sensibilisation quant à la VRI (Hébert et al., 2018) comme c'est le cas pour le Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses (ViRAJ, 2^e édition) (Lavoie et al., 2009) ciblant les jeunes de 14-15 ans et le Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel (PASSAJ) ciblant alors davantage les jeunes de 16-17 ans (Lavoie et al., 2004). Le ViRAJ visait plus précisément à modifier les croyances et les connaissances des jeunes au sujet de la VRI afin d'ultimement diminuer la perpétration de VRI en

s'appuyant sur l'hypothèse d'une association directe entre les attitudes et les comportements. À la suite d'une évaluation réalisée en 2010-2011 auprès de 12 classes et 263 jeunes d'une école du Québec, l'efficacité de ce programme a été confirmée quant à sa capacité à modifier l'attitude des jeunes, tant chez ceux n'ayant jamais été impliqués dans une relation violente que ceux l'ayant déjà été, ainsi qu'à augmenter le niveau de connaissance quant à la VRI (Lavoie et al., 2011; Trotta et al., 2011). Pour ce qui est du PASSAJ, il s'agissait d'une adaptation du programme ViRAJ à la réalité des jeunes de 16-17 ans. Il visait à faire la promotion des relations saines et égalitaires, à prévenir les VRI ainsi qu'à développer une réflexion quant au harcèlement sexuel en vue de l'entrée au collège et sur le marché du travail. Une évaluation de son efficacité (Lavoie et al., 2005) a permis de faire ressortir une amélioration à court terme quant aux attitudes et aux connaissances par rapport au harcèlement sexuel et aux VRI ainsi qu'un plus grand sentiment de compétence quant à leur capacité d'agir face à ces violences comparativement à ceux n'ayant pas suivi le programme. Ces résultats ont été maintenus à plus long terme (un an après le programme), sauf pour le niveau de connaissances. Celui-ci a connu une diminution, sans toutefois être plus faible qu'avant la participation au programme, ce qui confirme l'importance de répéter les notions afin qu'elles soient maintenues dans le temps. Finalement, les résultats indiquent aussi que les garçons ayant suivi le programme ont significativement moins émis de comportements de harcèlement sexuel un an après le programme en comparaison à ceux qui ne l'avaient pas suivi. Pour ce qui est des comportements de VRI à long terme, seules les filles ont été significativement moins nombreuses à avoir été impliquées dans de la violence sexuelle (victimisation et perpétration) au sein de la relation de couple en comparaison à celles n'ayant pas suivi le programme (Lavoie et al., 2005).

Plus récemment, le programme *Étincelle* : pour des parcours amoureux et intimes positifs a été développé (Hébert et al., 2021) par une équipe de recherche sous la direction de Dre Martine Hébert, de l'organisme *Tel-jeunes* et de la Direction régionale de santé publique de Montréal. Il vise lui aussi à faire la promotion des relations amoureuses et intimes positives chez les jeunes de secondaire 3 et 4 et par le fait même, la prévention de la violence dans leur parcours relationnel. Il se distingue plus particulièrement pour deux raisons. Premièrement, il est le premier programme de ce genre à être multi-cibles, c'est-à-dire qu'il s'adresse aux jeunes via des ateliers en classes, au personnel scolaire via de la formation en ligne ainsi qu'aux parents et autres adultes significatifs qui entourent les jeunes via des capsules vidéo. Deuxièmement, il a été développé à la suite d'une

analyse des besoins du milieu dans l'espoir d'être plus efficace. Cette analyse a permis de faire ressortir cinq grands thèmes à aborder, soit : les premières amours, les relations positives, la gestion des conflits, la violence en contexte relationnel et le pouvoir d'agir des jeunes. Une évaluation a été réalisée au cours de l'année scolaire 2021-2022 afin de tester l'efficacité du programme (Hébert et al., 2022). Celle-ci a été réalisée auprès de huit écoles secondaires du Québec, soit cinq écoles de la grande région de Montréal et trois écoles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ont ensuite été réparties de sorte à obtenir quatre écoles expérimentales et quatre écoles témoins en guise de groupe contrôle. Les résultats issus de cette évaluation ne sont toutefois pas encore disponibles à l'heure actuelle, bien que le programme s'annonce prometteur.

Bien que les programmes ViRAJ et PASSAJ soient efficaces quant à l'acquisition de connaissances sur le sujet et au fait d'avoir une attitude défavorable face à ces VRI, les changements quant aux comportements de VRI à l'adolescence semblent moins saillants, surtout chez les garçons. En effet, alors que le premier programme n'a pas évalué les changements comportementaux et que le second ait permis de souligner une diminution significative de l'implication dans ces comportements seulement chez les filles, il semble y avoir encore place à l'amélioration. Faire la promotion de facteurs compensatoires, tels que l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité, pourrait permettre de bonifier ces programmes de prévention.

Conclusion

L'objectif principal de ce mémoire était de bonifier les connaissances quant aux facteurs associés aux principales formes de violence dans les relations intimes (VRI) à l'adolescence dans une perspective développementale. Le premier objectif spécifique était d'examiner l'association entre les problèmes de comportement à l'enfance et les principales formes de VRI perpétrée à la fin de l'adolescence afin de vérifier s'il s'agit d'un facteur de risque précoce. Les résultats issus de ce mémoire permettent d'avancer que les problèmes de comportement à l'enfance sont un facteur de risque précoce à la perpétration de VRI à l'adolescence, et ce, tout en tenant compte de l'adversité familiale, des pratiques parentales négatives et de la victimisation sexuelle. Toutefois, c'est le cas seulement pour la VRI sous forme physique. Pour ce qui est de la VRI sous forme psychologique, seulement les pratiques parentales négatives s'avèrent être un facteur de risque tout en compte des problèmes de comportement à l'enfance, de l'adversité familiale et de la victimisation sexuelle.

Le second objectif spécifique, quant à lui, consistait à vérifier si l'engagement scolaire et la légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence, des variables modifiables par l'intervention, sont des facteurs de protection ou des facteurs compensatoires en lien avec la perpétration de VRI à l'adolescence. Les résultats issus de ce mémoire permettent d'avancer que la légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence est un facteur compensatoire en lien avec la perpétration de toutes formes de VRI (physique, psychologique et sexuelle) alors que l'engagement scolaire à la mi-adolescence est aussi un facteur compensatoire, mais en lien avec la perpétration de VRI sous forme psychologique et sexuelle seulement. Ainsi, aucun de ces facteurs ne serait un facteur de protection réduisant la probabilité que des individus manifestent des comportements de VRI à l'adolescence malgré la présence de problèmes de comportement à l'enfance. De futures recherches sont alors nécessaires afin d'être en mesure d'identifier des facteurs de protection comme les résultats issus de ce mémoire ne sont pas concluants à ce sujet.

Bien que ces résultats permettent de répondre à l'objectif principal du mémoire qui est de bonifier les connaissances quant aux facteurs associés à la perpétration de VRI à l'adolescence sous forme physique, psychologique et sexuelle, ceux-ci ne peuvent être généralisés à l'ensemble des

auteurs de VRI à l'adolescence. En effet, il est important de prendre en considération que l'échantillon était composé uniquement de garçons blancs issus de milieux défavorisés, ce qui ne permet de généraliser ces résultats auprès des jeunes filles, d'autres groupes ethniques ou des milieux plus favorisés. Une réplique de cette étude, notamment auprès de populations ayant les caractéristiques mentionnées précédemment, serait nécessaire afin d'être en mesure de généraliser ces résultats. Malgré cela, les résultats issus de cette étude permettent tout de même de souligner l'importance de tenir compte des facteurs identifiés empiriquement au sein des programmes de prévention. Les programmes de prévention pourraient alors être encore plus efficaces au niveau de la diminution des comportements de VRI à l'adolescence. Si les programmes de prévention avaient pour objectif d'outiller davantage les garçons présentant des problèmes de comportement, tout en faisant la promotion de facteurs compensatoires, tels que l'engagement scolaire ou la légitimité perçue de l'autorité, ils pourraient permettre de prévenir plusieurs problématiques simultanément comme ces facteurs ont été associés à d'autres problématiques ultérieures tels que la délinquance violente à l'adolescence. Ainsi, un même programme de prévention pourrait avoir plus d'une retombée positive.

Références

- Ackard, D. M., Eisenberg, M. E., et Neumark-Sztainer, D. (2007). Long-term impact of adolescent dating violence on the behavioral and psychological health of male and female youth. *Journal of Pediatrics*, 151(5), 476-481. <https://doi.org/10.1016/j.jpeds.2007.04.034>.
- Akers, Ronald (1994). *Criminological Theories: Introduction and Evaluation*. Los Angeles, CA: Roxbury.
- Aldarondo, E., et Castro-Fernandez, M. (2011). Risk and protective factors for domestic violence perpetration. Dans J. W. White, M. P. Koss, et A. E. Kazdin (dir.), *Violence against Women and Children, Vol. 1. Mapping the terrain* (pp. 221–242). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/12307-010>
- Allison, C. J., Bartholomew, K., Maysless, O., et Dutton, D. G. (2008). Love as a battlefield: Attachment and relationship dynamics in couples identified for male partner violence. *Journal of Family Issues*, 29(1), 125-150. <https://doi.org/10.1177/0192513X07306980>
- American Psychiatric Association. (1994). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4^e éd.).
- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5^e éd.).
- Arriaga, X. B., et Foshee, V. A. (2004). Adolescent dating violence: Do adolescents follow in their friends', or their parents', footsteps?. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(2), 162-184. <https://doi.org/10.1177/0886260503260247>

- Atkinson, M. P., Greenstein, T. N., et Lang, M. M. (2005). For women, breadwinning can be dangerous: Gendered resource theory and wife abuse. *Journal of Marriage and Family*, 67(5), 1137-1148. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2005.00206.x>
- Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Prentice-Hall.
- Bartholomew, K., et Horowitz, L. M. (1991). Attachment styles among young adults: A test of a four-category model. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61(2), 226-244. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.61.2.226>
- Blishen, B. R., Carroll, W. K., et Moore, C. (1987). The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 24(4), 465-488. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.1987.tb00639.x>
- Bonomi, A. E., Thompson, R. S., Anderson, M., Reid, R. J., Carrell, D., Dimer, J. A., et Rivara, F. P. (2006). Intimate partner violence and women's physical, mental, and social functioning. *American Journal of Preventive Medicine*, 30(6), 458-466. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2006.01.015>
- Bowlby, J. (1988). *A Secure Base. Parent-Child Attachment and Healthy Human Development*. New York: Basic Books.
- Bradbury-Jones, C., et Isham, L. (2020). The pandemic paradox: The consequences of COVID-19 on domestic violence. *Journal of Clinical Nursing*, 29(13-14), 2047-2049. <https://doi.org/10.1111/jocn.15296>
- Brassard, A., Darveau, V., Péloquin, K., Lussier, Y., et Shaver, P. R. (2014). Childhood sexual abuse and intimate partner violence in a clinical sample of men: The mediating roles of adult attachment and anger management. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 23(7), 683-704. <https://doi.org/10.1080/10926771.2014.933464>

- Breiding, M. J., Basile, K. C., Smith, S. G., Black, M. C., et Mahendra, R. (2015). *Intimate partner violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements (version 2.0)*. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Injury Prevention and Control. https://stacks.cdc.gov/view/cdc/31292/cdc_31292_DS1.pdf
- Brendgen, M., Vitaro, F., Tremblay, R. E., et Lavoie, F. (2001). Reactive and proactive aggression: Predictions to physical violence in different contexts and moderating effects of parental monitoring and caregiving behavior. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 29, 293-304. <https://doi.org/10.1023/A:1010305828208>
- Brendgen, M., Vitaro, F., Tremblay, R. E., et Wanner, B. (2002). Parent and peer effects on delinquency-related violence and dating violence: A test of two mediational models. *Social Development*, 11(2), 225-244. <https://doi.org/10.1111/1467-9507.00196>
- Broidy, L. M., Nagin, D. S., Tremblay, R. E., Bates, J. E., Brame, B., Dodge, K. A., Fergusson, D., Horwood, J. L., Loeber, R., Laird, R., Lynam, D.R., Moffitt, T. E., Pettit, G. S., et Vitaro, F. (2003). Developmental trajectories of childhood disruptive behaviors and adolescent delinquency: a six-site, cross-national study. *Developmental Psychology*, 39(2), 222-245. <http://doi.org/10.1037//0012-1649.39.2.222>
- Bronfenbrenner, U. (1992). *Ecological systems theory*. Jessica Kingsley Publishers.
- Buttell, F., Muldoon, J., et Carney, M. (2005). An application of attachment theory to court-mandated batterers. *Journal of Family Violence*, 20, 211-217. <https://doi.org/10.1007/s10896-005-5984-z>
- Campbell, A. M. (2020). An increasing risk of family violence during the Covid-19 pandemic: Strengthening community collaborations to save lives. *Forensic Science International: Reports*, 2, 100089. <https://doi.org/10.1016/j.fsir.2020.100089>

- Campbell, J. C. (2002). Health consequences of intimate partner violence. *The Lancet*, 359(9314), 1331-1336. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)08336-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)08336-8)
- Capaldi, D. M., et Clark, S. (1998). Prospective family predictors of aggression toward female partners for at-risk young men. *Developmental Psychology*, 34(6), 1175-1188. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.34.6.1175>
- Capaldi, D. M., Kim, H. K., et Pears, K. C. (2009). The association between partner violence and child maltreatment: A common conceptual framework. <https://doi.org/10.1037/11873-005>
- Capaldi, D. M., Knoble, N. B., Shortt, J. W., et Kim, H. K. (2012). A systematic review of risk factors for intimate partner violence. *Partner Abuse*, 3(2), 231-280. <http://dx.doi.org/10.1891/1946-6560.3.2.231>
- Castro, R., Casique, I., et Brindis, C. D. (2008). Empowerment and physical violence throughout women's reproductive life in Mexico. *Violence Against Women*, 14(6), 655-677. <https://doi.org/10.1177/1077801208319102>
- Chesworth, B. R. (2018). Intimate partner violence perpetration: Moving toward a comprehensive conceptual framework. *Partner Abuse*, 9(1), 75-100. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.9.1.75>
- Cicchetti, D., et Howes, P. W. (1991). Developmental psychopathology in the context of the family: Illustrations from the study of child maltreatment. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 23(3), 257-281. <https://doi.org/10.1037/h0079020>
- Cleveland, H.H., Herrera, V.M., et Stuewig, J. (2003). Abusive males and abused females in adolescent relationships: Risk factor similarity and dissimilarity and the role of relationship seriousness. *Journal of Family Violence*, 18(6), 325-339. <https://doi.org/10.1023/A:1026297515314>

- Conger, R. D., Ge, X., Elder Jr, G. H., Lorenz, F. O., et Simons, R. L. (1994). Economic stress, coercive family process, and developmental problems of adolescents. *Child Development*, 65(2), 541-561. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8624.1994.tb00768.x>
- Connolly, J., Friedlander, L., Pepler, D., Craig, W., et Laporte, L. (2010). The ecology of adolescent dating aggression: Attitudes, relationships, media use, and socio-demographic risk factors. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 19(5), 469-491. <https://doi.org/10.1080/10926771.2010.495028>
- Connolly, J., Nguyen, H. N., Pepler, D., Craig, W., et Jiang, D. (2013). Developmental trajectories of romantic stages and associations with problem behaviours during adolescence. *Journal of Adolescence*, 36(6), 1013-1024. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2013.08.006>
- Conroy, S. (2021). Family violence in Canada: A statistical profile, 2019. *Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics*, 1-55. <https://www.proquest.com/scholarly-journals/family-violence-canada-statistical-profile-2019/docview/2528504557/se-2>
- Conseil du statut de la femme. (2021). *Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire*. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/les-violences-faites-aux-femmes-en-periode-de-crise-sanitaire/>
- Cotter, A. (2021). Intimate partner violence in Canada, 2018: An overview. *Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics*, 1-23. <https://www.proquest.com/scholarly-journals/intimate-partner-violence-canada-2018-overview/docview/2528511177/se-2>
- Costello, E. J., Edelbrock, C. S., Duncan, M. K., et Kalas, R. (1984). *Testing of the NIMH Diagnostic Interview Schedule for Children (DISC) in a clinic population: Final report to the Center for Epidemiological Studies, NIMH*. Pittsburgh, PA: University of Pittsburgh.

- Crittenden, P., et Ainsworth, M. (1989). Attachment and child abuse. Dans D. Cicchetti et V. Carlson (dir.), *Child maltreatment: Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 432–462). New York, NY: Cambridge University Press.
- Delsol, C., et Margolin, G. (2004). The role of family-of-origin violence in men's marital violence perpetration. *Clinical Psychology Review*, 24(1), 99-122. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2003.12.001>
- Dutton, D. G. (1998). *The abusive personality: Violence and control in intimate relationships*. Guilford Publications.
- Edwards, K. M., Neal, A. M., et Rodenhizer-Stämpfli, K. A. (2017). Domestic violence prevention. *Preventing Crime and Violence*, 215-227. https://doi.org/10.1007/978-3-319-44124-5_19
- Ehrensaft, M. K., Cohen, P., Brown, J., Smailes, E., Chen, H., et Johnson, J. G. (2003). Intergenerational transmission of partner violence: A 20-year prospective study. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(4), 741-753. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.71.4.741>
- Espelage, D. L., Leemis, R. W., Niolon, P. H., Kearns, M., Basile, K. C., et Davis, J. P. (2020). Teen dating violence perpetration: Protective factor trajectories from middle to high school among adolescents. *Journal of Research on Adolescence*, 30(1), 170-188. <https://doi.org/10.1111/jora.12510>
- Fagan, J., et Tyler, T. R. (2005). Legal socialization of children and adolescents. *Social Justice Research*, 18, 217-241. <https://doi.org/10.1007/s11211-005-6823-3>
- Fang, X., et Corso, P. S. (2007). Child maltreatment, youth violence, and intimate partner violence: Developmental relationships. *American Journal of Preventive Medicine*, 33(4), 281-290. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2007.06.003>

- Fang, X., Massetti, G. M., Ouyang, L., Grosse, S. D., et Mercy, J. A. (2010). Attention-deficit/hyperactivity disorder, conduct disorder, and young adult intimate partner violence. *Archives of General Psychiatry*, 67(11), 1179-1186. <https://doi.org/10.1001/archgenpsychiatry.2010.137>
- Feeney, J. A. (1999). Adult romantic attachment and couple relationships. Dans J. Cassidy et P. R. Shaver (dir.), *Handbook of attachment: Theory, research, and clinical applications* (pp. 355–377). The Guilford Press.
- Fergusson, D. M., Boden, J. M., et Horwood, L. J. (2008). Developmental antecedents of interpartner violence in a New Zealand birth cohort. *Journal of Family Violence*, 23, 737-753. <https://doi.org/10.1007/s10896-008-9199-y>
- Fergusson, D. M., John Horwood, L., et Ridder, E. M. (2005). Show me the child at seven: the consequences of conduct problems in childhood for psychosocial functioning in adulthood. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(8), 837-849. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2004.00387.x>
- Fergusson, D.M., Vitaro, F., Wanner, B., et Brendgen, M. (2007). Protective and compensatory factors mitigating the influence of deviant friends on delinquent behaviours during early adolescence. *Journal of Adolescence*, 30, 33-50. <http://dx.doi.org/10.1016/j.adolescence.2005.05.007>
- Flake, D. F. (2005). Individual, family, and community risk markers for domestic violence in Peru. *Violence Against Women*, 11(3), 353-373. <https://doi.org/10.1177/1077801204272129>
- Fontaine, N. M., Brendgen, M., Vitaro, F., et Tremblay, R. E. (2016). Compensatory and protective factors against violent delinquency in late adolescence: Results from the Montreal longitudinal and experimental study. *Journal of Criminal Justice*, 45, 54-62. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2016.02.013>

- Foshee, V. A., Benefield, T. S., Ennett, S. T., Bauman, K. E., et Suchindran, C. (2004). Longitudinal predictors of serious physical and sexual dating violence victimization during adolescence. *Preventive Medicine*, 39(5), 1007-1016. <https://doi.org/10.1016/j.ypped.2004.04.014>
- Foshee, V. A., Linder, F., MacDougall, J. E., et Bangdiwala, S. (2001). Gender differences in the longitudinal predictors of adolescent dating violence. *Preventive Medicine*, 32(2), 128-141. <https://doi.org/10.1006/pmed.2000.0793>
- Foshee, V.A., Reyes, H.L.M. (2011). Dating Abuse: Prevalence, Consequences, and Predictors. Dans Levesque, R.J.R. (dir.). *Encyclopedia of Adolescence*. Springer, New York, NY. https://doi.org/10.1007/978-1-4419-1695-2_51
- Foshee, V. A., McNaughton Reyes, H. L., et Ennett, S. T. (2010). Examination of sex and race differences in longitudinal predictors of the initiation of adolescent dating violence perpetration. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 19(5), 492-516. <https://doi.org/10.1080/10926771.2010.495032>
- Foshee, V. A., Reyes, H. L. M., Gottfredson, N. C., Chang, L.-Y., et Ennett, S. T. (2013). A longitudinal examination of psychological, behavioral, academic, and relationship consequences of dating abuse victimization among a primarily rural sample of adolescents. *The Journal of Adolescent Health: Official Publication of The Society for Adolescent Medicine*, 53(6), 723-729. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.06.016>.
- Gage, A. J., et Hutchinson, P. L. (2006). Power, control, and intimate partner sexual violence in Haiti. *Archives of Sexual Behavior*, 35(1), 11-24. <https://doi.org/10.1007/s10508-006-8991-0>

- Gagnon, C., Boisjoli, R., Gendreau, P.L., et Vitaro, F. (2013). Trouble oppositionnel avec provocation et troubles des conduites. Dans L. Massé, N. Desbiens, et C. Lanaris (Dir.). *Les troubles du comportement à l'école : Prévention, évaluation et intervention*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Galán, C. A., Wang, F. L., Shaw, D. S., et Forbes, E. E. (2020). Early childhood trajectories of conduct problems and hyperactivity/attention problems: Predicting adolescent and adult antisocial behavior and internalizing problems. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 49(2), 200-214. <https://doi.org/10.1080/15374416.2018.1534206>
- Gelles, R. J. (2016). *Intimate violence and abuse in families*. Oxford University Press.
- Gil-González, D., Vives-Cases, C., Ruiz, M. T., Carrasco-Portiño, M., et Álvarez-Dardet, C. (2008). Childhood experiences of violence in perpetrators as a risk factor of intimate partner violence: A systematic review. *Journal of Public Health*, 30(1), 14-22. <https://doi.org/10.1093/pubmed/fdm071>
- Gouvernement du Québec. (2022). *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (ISBN : 978-2-550-92159-2). Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes/secretariat-a-la-condition-feminine>
- Grose, R. G., et Grabe, S. (2014). The explanatory role of relationship power and control in domestic violence against women in Nicaragua: A feminist psychology analysis. *Violence Against Women*, 20(8), 972-993. <https://doi.org/10.1177/1077801214546231>
- Haynie, D. L., Farhat, T., Brooks-Russell, A., Wang, J., Barbieri, B., et Iannotti, R. J. (2013). Dating violence perpetration and victimization among U.S. adolescents: Prevalence, patterns, and associations with health complaints and substance use. *Journal of Adolescent Health*, 53(2), 194-201. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.02.008>.

- Hébert, M., Lapierre, A., Lavoie, F., Fernet, M. et Blais, M. (2018). La violence dans les relations amoureuses des jeunes. Dans Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, M. (dir.), *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-dans-les-relations-amoureuses-des-jeunes>
- Hébert, M., Moreau, C., Blais, M., Lavoie, F., et Guerrier, M. (2017). Child sexual abuse as a risk factor for teen dating violence: Findings from a representative sample of Quebec youth. *Journal of Child and Adolescent Trauma*, 10, 51-61. <https://doi.org/10.1007/s40653-016-0119-7>
- Hébert, M., Moreau, C., Fortin, L., et Fortin, A. (2022, juin). Fiche Étincelles – Déroulement de l'évaluation expérimentale du programme Étincelles. Chaire de recherche du Canada sur les traumatismes interpersonnels et la résilience. Université du Québec à Montréal. https://martinehebert.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/145/Etincelles_EE-Deroulement-Eval-FR.pdf
- Hébert, M., Moreau, C., Julien, M., Fortin, L., Guyon, R., et Couture, S. (2021, mars). Fiche Étincelles- Résultats de l'analyse des besoins des jeunes. Chaire de recherche du Canada sur les traumatismes interpersonnels et la résilience. Université du Québec à Montréal. https://martinehebert.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/145/ETINCELLES-AB-Jeunes_FR.pdf
- Henderson, A. J., Bartholomew, K., Trinke, S. J., et Kwong, M. J. (2005). When loving means hurting: An exploration of attachment and intimate abuse in a community sample. *Journal of Family Violence*, 20(4), 219-230. <https://doi.org/10.1007/s10896-005-5985-y>
- Herrenkohl, T. I., Lee, J., et Hawkins, J. D. (2012). Risk versus direct protective factors and youth violence: Seattle Social Development Project. *American Journal of Preventive Medicine*, 43(2), S41-S56. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2012.04.030>

Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley, CA : Univeristy of California Press.

Institut de la statistique du Québec. (2014). *La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes: des liens avec certains comportements à risque : des résultats tirés de l'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. <https://statistique.quebec.ca/en/fichier/no-44-la-violence-dans-les-relations-amoureuses-chez-les-jeunes-des-liens-avec-certains-comportements-a-risque-des-resultats-tires-de-enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2010-2011.pdf>

Jacquier, V., et Guay, S. (2013). Les violences conjugales. Dans M. Cusson (dir.). *Traité des violences criminelles : Les questions posées par la violence, les réponses de la science* (pp. 259-281). Montréal, QC : Éditions Hurtubise inc.

Jaffe, P., Fairbairn, J., et Sapardanis, K. (2018). Youth dating violence and homicide. *Adolescent Dating Violence*, 191-214. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-811797-2.00008-6>

Jenkins, P. H. (1997). School delinquency and the school social bond. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34(3), 337-367. <https://doi.org/10.1177/0022427897034003003>

Jesness, C. F. (1983). *Manual: the Jesness inventory*. Palo Alto, California.

Jouriles, E. N., Choi, H. J., Rancher, C., et Temple, J. R. (2017). Teen dating violence victimization, trauma symptoms and re-victimization in early adulthood. *Journal of Adolescent Health*, 61(1), 115-119. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.01.020>

Karakurt, G., Smith, D., et Whiting, J. (2014). Impact of intimate partner violence on women's mental health. *Journal of Family Violence*, 29(7), 693-702. <https://doi.org/10.1007/s10896-014-9633-2>

- Kimber, M., Adham, S., Gill, S., McTavish, J., et MacMillan, H. L. (2018). The association between child exposure to intimate partner violence (IPV) and perpetration of IPV in adulthood—A systematic review. *Child Abuse and Neglect*, 76, 273-286. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2017.11.007>
- Kinsfogel, K. M., et Grych, J. H. (2004). Interparental conflict and adolescent dating relationships: integrating cognitive, emotional, and peer influences. *Journal of Family Psychology*, 18(3), 505-515. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.18.3.505>
- Kolvin, I., Miller, F. J., Fleeting, M., et Kolvin, P. A. (1988). Social and parenting factors affecting criminal-offence rates: Findings from the Newcastle Thousand Family Study (1947–1980). *The British Journal of Psychiatry*, 152(1), 80-90. <https://doi.org/10.1192/bjp.152.1.80>
- Lacroix, M. È., et Potvin, P. (2009). Les comportements perturbateurs à l'école: mieux les connaître pour mieux intervenir. *Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE)*. <https://ancpe.com/2019/wp-content/uploads/ANCPE-lettre-avril-2021-Les-troubles-de-comportements.pdf>
- Lance, C. E., Butts, M. M., et Michels, L. C. (2006). The sources of four commonly reported cutoff criteria: What did they really say?. *Organizational Research Methods*, 9(2), 202-220. <https://doi.org/10.1177/1094428105284919>
- Latzman, N. E., Vivolo-Kantor, A. M., Niolon, P. H., et Ghazarian, S. R. (2015). Predicting adolescent dating violence perpetration. *American Journal of Preventive Medicine*, 49(3), 476-482. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2015.06.006>
- Lavoie, F., Boivin, S., Trotta, V., et Perron, G. (2011). Évaluation de ViRAJ. Rapport technique no. 2. Impact du programme révisé de prévention de la violence dans les couples adolescents chez des élèves de 15 et 16 ans : leurs connaissances, l'effet du passé de violence et analyse fine des changements d'attitudes. Document inédit, Entraide Jeunesse Québec, Québec, Canada.

- Lavoie, F., Hébert, M., et Perreault, N. (2005). Évaluation de l'impact du programme VIRAJ 16-17 ans (NOTE nommé dorénavant PASSAJ): programme de prévention de la violence dans les relations interpersonnelles. Rapport final d'activités scientifiques pour le Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC).
- Lavoie, F., Hébert, M., Tremblay, R., Vitaro, F., Vézina, L., et McDuff, P. (2002). History of family dysfunction and perpetration of dating violence by adolescent boys: A longitudinal study. *Journal of Adolescent Health*, 30(5), 375-383. [https://doi.org/10.1016/S1054-139X\(02\)00347-6](https://doi.org/10.1016/S1054-139X(02)00347-6)
- Lavoie, F., Hotton-Paquet, V., Laprise, S., et Lacerte, F. J. (2009). *ViRAJ: programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes et de promotion des relations égalitaires: guide d'animation*. École de psychologie, Université Laval.
- Lavoie F., Pacaud M.-C. et Roy M. (2004). *Programme PASSAJ : programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans*. Québec : Université Laval.
- Lavoie, F., et Vézina, L. (2002). Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, 471-484. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-sociale-et-de-sante-aupres-des-enfants-et-adolescents-quebecois-1999-rapport.pdf#page=471>
- Main, M., et Solomon, J. (1986). Discovery of an insecure-disorganized/disoriented attachment pattern.
- Magdol, L., Moffitt, T. E., Caspi, A., et Silva, P. A. (1998). Developmental antecedents of partner abuse: a prospective-longitudinal study. *Journal of Abnormal Psychology*, 107(3), 375-389. <https://doi.org/10.1037/0021-843X.107.3.375>

- McCloskey, L. A., et Lichter, E. L. (2003). The contribution of marital violence to adolescent aggression across different relationships. *Journal of Interpersonal Violence, 18*(4), 390-412. <https://doi.org/10.1177/0886260503251179>
- Moffitt, T. E., Caspi, A., Harrington, H., et Milne, B. J. (2002). Males on the life-course-persistent and adolescence-limited antisocial pathways: Follow-up at age 26 years. *Development and Psychopathology, 14*(1), 179-207. <https://doi.org/10.1017/S0954579402001104>
- Moffitt, T. E., Caspi, A., Krueger, R. F., Magdol, L., Margolin, G., Silva, P. A., et Sydney, R. (1997). Do partners agree about abuse in their relationship?: A psychometric evaluation of interpartner agreement. *Psychological Assessment, 9*(1), 47-56. <https://doi.org/10.1037/1040-3590.9.1.47>
- Morris, A. M., Mrug, S., et Windle, M. (2015). From family violence to dating violence: Testing a dual pathway model. *Journal of Youth and Adolescence, 44*, 1819-1835. <https://doi.org/10.1007/s10964-015-0328-7>
- Mulford, C., et Giordano, P. C. (2008). Teen dating violence: A closer look at adolescent romantic relationships. *National Institute of Justice Journal, 261*(1), 31-40. <https://doi.org/10.1037/e504542009-005>
- Nagin, D., et Tremblay, R. E. (1999). Trajectories of boys' physical aggression, opposition, and hyperactivity on the path to physically violent and nonviolent juvenile delinquency. *Child Development, 70*(5), 1181-1196. <http://doi.org/10.1111/1467-8624.00086>
- Nelson, G. M., et Beach, S. R. (1990). Sequential interaction in depression: Effects of depressive behavior on spousal aggression. *Behavior Therapy, 21*(2), 167-182. [https://doi.org/10.1016/S0005-7894\(05\)80275-8](https://doi.org/10.1016/S0005-7894(05)80275-8)

- O'Donnell, L., Stueve, A., Myint-U, A., Duran, R., Argonick, G., et Wilson-Simmons, R. (2006). Middle school aggression and subsequent intimate partner physical violence. *Journal of Youth and Adolescence*, 35, 693-703. <https://doi.org/10.1007/s10964-006-9086-x>
- Organisation mondiale de la Santé (2005). *WHO multi-country study on women's health and domestic violence against women: initial results on prevalence, health outcomes and women's responses*. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43309>
- Organisation mondiale de la Santé (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: la violence exercée par un partenaire intime*. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/86232>
- Organisation mondiale de la Santé (2021). *Violence à l'encontre des femmes*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women#:~:text=Selon%20les%20estimations%20mondiales%20de,le%20fait%20du%20partenaire%20intime>.
- Ouimet, M. (2008). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Presses de l'Université Laval.
- Park, C. J. (2016). Intimate partner violence: An application of attachment theory. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 26(5), 488-497. <https://doi.org/10.1080/10911359.2015.1087924>
- Park, Y., Mulford, C., et Blachman-Demner, D. (2018). The acute and chronic impact of adolescent dating violence: A public health perspective. Dans *Adolescent Dating Violence* (pp. 53-83). Academic Press. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-811797-2.00003-7>

- Raudino, A., Woodward, L. J., Fergusson, D. M., et Horwood, L. J. (2012). Childhood conduct problems are associated with increased partnership and parenting difficulties in adulthood. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 40(2), 251-263. <https://doi.org/10.1007/s10802-011-9565-8>
- Renner, L. M., et Whitney, S. D. (2012). Risk factors for unidirectional and bidirectional intimate partner violence among young adults. *Child Abuse and Neglect*, 36(1), 40-52. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2011.07.007>
- Roberts, A. L., Gilman, S. E., Fitzmaurice, G., Decker, M. R., et Koenen, K. C. (2010). Witness of intimate partner violence in childhood and perpetration of intimate partner violence in adulthood. *Epidemiology (Cambridge, Mass.)*, 21(6), 809-818. <https://doi.org/10.1097/EDE.0b013e3181f39f03>
- Rose, B. M., Holmbeck, G. N., Coakley, R. M., et Franks, E. A. (2004). Mediator and Moderator Effects in Developmental and Behavioral Pediatric Research. *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, 25(1), 58-67. <https://doi.org/10.1097/00004703-200402000-00013>
- Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity: Protective factors and resistance to psychiatric disorder. *The British Journal of Psychiatry*, 147(6), 598-611. <https://doi.org/10.1192/bjp.147.6.598>
- Schumacher, J. A., et Smith Slep, A. M. (2004). Attitudes and dating aggression: A cognitive dissonance approach. *Prevention Science*, 5(4), 231-243. <https://doi.org/10.1023/B:PREV.0000045357.19100.77>
- Shorey, R. C., Cornelius, T. L., et Bell, K. M. (2008). A critical review of theoretical frameworks for dating violence: Comparing the dating and marital fields. *Aggression and Violent Behavior*, 13(3), 185-194. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2008.03.003>

- Simons, R. L., Lin, K. H., et Gordon, L. C. (1998). Socialization in the family of origin and male dating violence: A prospective study. *Journal of Marriage and the Family*, 60(2), 467-478. <https://doi.org/10.2307/353862>
- Stocker, C. M., et Richmond, M. K. (2007). Longitudinal associations between hostility in adolescents' family relationships and friendships and hostility in their romantic relationships. *Journal of Family Psychology*, 21(3), 490-497. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.21.3.490>
- Straus, M. A., Hamby, S. L., Boney-McCoy, S. U. E., et Sugarman, D. B. (1996). The revised conflict tactics scales (CTS2) development and preliminary psychometric data. *Journal of Family Issues*, 17(3), 283-316. <https://doi.org/10.1177/019251396017003001>
- Straus, M. A., et Yodanis, C. L. (1996). Corporal punishment in adolescence and physical assaults on spouses in later life: What accounts for the link? *Journal of Marriage and the Family*, 58(4), 825-841. <https://doi.org/10.2307/353973>
- Traoré, I., Camirand, H., et Flores, J. (2018). Violence. Dans *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Résultats de la deuxième édition. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 2, p. 97-134. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t2.pdf
- Tremblay, R. E., Desmarais-Gervais, L., Gagnon, C., et Charlebois, P. (1987). The Preschool Behavior Questionnaire: Stability of its factor structure between cultures, sexes, ages and socioeconomic classes. *International Journal of Behavioral Development*, 10(4), 467-484. <https://doi.org/10.1177/016502548701000406>
- Tremblay, R. E., Loeber, R., Gagnon, C., Charlebois, P., Larivee, S., et LeBlanc, M. (1991). Disruptive boys with stable and unstable high fighting behavior patterns during junior elementary school. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 19, 285-300. <https://doi.org/10.1007/BF00911232>

- Trotta, V., Lavoie, F., Perron, G., et Boivin, S., (2011). Évaluation de ViRAJ. Rapport Technique no. 1. Impact du programme révisé de prévention de la violence dans les couples adolescents chez des élèves de 15 et 16 ans : leurs attitudes et leur sentiment d'efficacité. Document inédit, Entraide-Jeunesse Québec, Québec, Canada.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Tremblay, R. E., Vitaro, F., Nagin, D., Pagani, L., et Séguin, J. R. (2003). The Montreal longitudinal and experimental study: Rediscovering the power of descriptions. Taking stock of delinquency: An overview of findings from contemporary longitudinal studies, 205-254. https://doi.org/10.1007/0-306-47945-1_7
- Tschann, J. M., Pasch, L. A., Flores, E., VanOss Marin, B., Marco Baisch, E., et Wibbelsman, C. J. (2009). Nonviolent aspects of interparental conflict and dating violence among adolescents. *Journal of Family Issues*, 30(3), 295-319. <https://doi.org/10.1177/0192513X08325010>
- Ttofi, M.M., Bowes, L., Farrington, D.P., et Lösel, F. (2014). Protective factors interrupting the continuity from school bullying to later internalizing and externalizing problems: A systematic review of prospective longitudinal studies. *Journal of School Violence*, 13(1), 5-38. <https://doi.org/10.1080/15388220.2013.857345>
- Vagi, K. J., Rothman, E. F., Latzman, N. E., Tharp, A. T., Hall, D. M., et Breiding, M. J. (2013). Beyond correlates: A review of risk and protective factors for adolescent dating violence perpetration. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(4), 633-649. <https://doi.org/10.1007/s10964-013-9907-7>
- van Dulmen, M. H., Klipfel, K. M., Mata, A. D., Schinka, K. C., Claxton, S. E., Swahn, M. H., et Bossarte, R. M. (2012). Cross-lagged effects between intimate partner violence victimization and suicidality from adolescence into adulthood. *Journal of Adolescent Health*, 51(5), 510-516. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2012.02.015>
- Wallin, D. J. (2007). *Attachment in psychotherapy*. New York, NY: Guilford Press.

Waters, E., Posada, G., Crowell, J., et Lay, K. L. (1993). Is attachment theory ready to contribute to our understanding of disruptive behavior problems? *Development and Psychopathology*, 5(1-2), 215-224. <https://doi.org/10.1017/S0954579400004351>

Wolfe, D. A., Scott, K., Reitzel-Jaffe, D., Wekerle, C., Grasley, C., et Straatman, A.-L. (2001). Development and validation of the Conflict in Adolescent Dating Relationships Inventory. *Psychological Assessment*, 13(2), 277-293. <https://doi.org/10.1037/1040-3590.13.2.277>

Zumbo, B. D., Gadermann, A. M., et Zeisser, C. (2007). Ordinal versions of coefficients alpha and theta for Likert rating scales. *Journal of Modern Applied Statistical Methods*, 6(1), 21-29. <https://doi.org/10.22237/jmasm/1177992180>

Annexe 1. Items compris au sein des différents instruments de mesure

Problèmes de comportement à l'enfance

Items :

1. Se bat avec les autres enfants.
2. Malmène, intimide les autres enfants.
3. Frappe, mord, donne des coups de pieds à ses amis ou à ses frère(s) et/ou ses sœur(s).
4. Irritable. Il s'emporte facilement.
5. Désobéissant.
6. Ne partage pas les jouets.
7. Blâme les autres.
8. Sans égard pour les autres.

Engagement scolaire à la mi-adolescence

Items:

1. Au cours de cette année scolaire, as-tu dérangé ta classe par exprès?
2. As-tu l'impression que tu fais ton possible à l'école?
3. Au cours de cette année scolaire, as-tu répondu à un de tes professeurs en étant pas poli?
4. Au cours de cette année scolaire, as-tu été mis en dehors de la classe par un professeur?
5. Au cours de cette année scolaire, t'es-tu servi de notes cachées ou d'autres moyens défendus pour tricher pendant un examen?
6. Au cours de cette année scolaire, as-tu manqué l'école sans excuse valable?

Légitimité perçue de l'autorité à la mi-adolescence

Items :

1. Ça me choque que bandits puissent s'en tirer sans être punis.
2. La plupart des policiers sont prêts à m'aider.
3. Si les policiers ne m'aiment pas, ils vont tenter de m'attraper pour n'importe quoi.
4. La plupart des policiers sont pas mal stupides.
5. Les policiers mettent leur nez dans bien des choses qui ne sont pas de leurs affaires.
6. Lorsqu'un membre de votre famille est dans le trouble, il est préférable de régler cela en famille plutôt que d'avertir la police.
7. Habituellement, les policiers me traitent de façon écœurante.
8. C'est amusant de faire des misères à la police.
9. Les policiers et les juges vont vous dire une chose et en faire une autre.

Violence physique dans les relations intimes

Items :

1. Lancer quelque chose.
2. Pousser ou bousculer.
3. Donner une claque.
4. Donner un coup de pied.

5. Frapper volontairement.
6. Donner une raclée.
7. Menacer avec un couteau.

Violence psychologique dans les relations intimes

Items:

1. Empêcher de voir un ami.
2. Se montrer froid.
3. Contrôler l'horaire.
4. Rabaisser ou diminuer.
5. Accuser de tromper.
6. Obliger l'autre.

Violence sexuelle dans les relations intimes

Items:

1. Avoir fait des avances sexuelles avec pressions.
2. Avoir fait des avances sexuelles avec force.
3. Essayer d'avoir une relation sexuelle avec drogue.
4. Avoir eu une relation sexuelle complète avec pressions.
5. Avoir eu une relation sexuelle complète avec drogue.
6. Avoir eu une relation sexuelle complète avec force.

Pratiques parentales négatives

Items :

1. De te punir en te tapant.
2. De te punir en te refusant des choses.
3. De te féliciter de t'encourager.
4. De te punir en te chicanant.
5. Punir disant que tu leur fais de la peine.
6. De te punir en t'appelant de vilains noms.

Annexe 2. Certificat d’approbation éthique du Comité d’éthique de la recherche volet société et culture (CERSC) de l’Université de Montréal

Comité d’éthique de la recherche - Société et culture (CERSC)

Bureau de la conduite
responsable en recherche



24 janvier 2023

Nathalie Fontaine,
Vicky Raymond

OBJET :	Projet # 2022-3986 - Approbation éthique du projet tel que soumis Facteurs de risque et de protection liés aux comportements de violence dans les relations amoureuses Financement : non financé
---------	---

Bonjour,

Le Comité d’éthique de la recherche - Société et culture (CERSC) de l’Université de Montréal a évalué votre projet de recherche, jugé à risque minimal, en comité restreint.

J’ai le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été approuvé tel que soumis par le Comité.

Cette approbation éthique est valide pour un an, à compter du 24 janvier 2023 jusqu’au 24 janvier 2024. Il est de votre responsabilité de compléter le formulaire de renouvellement (formulaire F9) que nous vous ferons parvenir annuellement via Nagano 1 mois avant l’échéance de votre approbation, à défaut de quoi l’approbation éthique délivrée par le CERSC sera suspendue.

Dans le cadre du suivi éthique continu, le Comité vous demande de vous conformer aux exigences suivantes en utilisant les formulaires Nagano prévus à cet effet :

- Soumettre, pour approbation préalable, toute demande de **modification** au projet de recherche ou à tout autre document approuvé par le Comité pour la réalisation du projet (formulaire F1).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toutes **informations supplémentaires, nouveau renseignement et/ou correspondances diverses** (formulaire F2).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, tout **incident ou accident** lié à la réalisation du projet de recherche (formulaire F5).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, l’**interruption prématurée** du projet de recherche, qu’elle soit temporaire ou permanente (formulaire F6).
- Soumettre, dès que cela est porté à votre connaissance, toute **dévi**ation au projet de recherche susceptible de remettre en cause le caractère éthique du projet (formulaire F8).
- Soumettre une demande de **renouvellement** un mois avant l’échéance de la date d’approbation afin de renouveler l’approbation éthique (formulaire F9).
- Soumettre le rapport de la **fin du projet de recherche** (formulaire F10).

Nous vous rappelons que la présente décision vaut pour une année et peut être suspendue ou révoquée en cas de non-respect de ces exigences.

Le CERSC de l’Université de Montréal est désigné par le ministre de la Santé et des Services Sociaux aux fins de l’application de l’article 21 du Code civil du Québec. Il exerce ses activités en conformité avec la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* (60.1) de l’Université de Montréal ainsi que l’Énoncé de politique des trois conseils (EPTC). Il suit également les normes et règlements applicables au Québec et au Canada.

Cordialement,

Pour la présidente du CERSC, Anne-Marie Tassé,

Karine Sénécal
Conseillère en éthique de la recherche
Comité d'éthique de la recherche - Société et culture (CERSC)
Bureau de la conduite responsable en recherche
Université de Montréal
3333, chemin Queen-Mary, bureau 220
Montréal (Québec) H3V 1A2
Tél. 514 343-6111, poste 5925
cersc@umontreal.ca

Envoyé par :

Karine Sénécal

Signé le 2023-01-24 à 11:56